

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ⵎⵏⵉⵙⵜ ⵏ ⵉⵎⵎⵉⵔ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ
X.⊙V.ⵓⵏⵉⵎⵉⵔ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ
X.ⵎⵉⵏⵉⵎⵉⵔ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme d'étude de master

DOMAINE : Langue et culture amazighe.

FILIERE : Linguistique et didactique.

SPECIALITE : Linguistique amazighe.

Titre

*Essai de proposition d'une terminologie administrative en
kabyle
(Cas de quelques secteurs)*

Présenté par :

SEMOUDI Kahina
SEKOUANE Celina

Encadré par :

Mme: HALIL Ferroudja

Jury de soutenance :

- | | |
|--------------------------|------------|
| - Mme. TILMATINE Lamia. | Président. |
| - Mme. HALIL Ferroudja. | Encadreur. |
| - Mme. IMÇAOUDENE Lydia. | Examineur. |

Promotion : Octobre 2022/2023

Remerciements

*Nous remercions infiniment nos parents qui nous ont toujours
encouragées et aidées.*

*Un grand merci pour notre encadreur MME HALIL
FERROUDJA pour son temps, ses efforts, ses
encouragements et ses corrections dès le début de ce travail.*

*Un remerciement spécial à tous nos amis qui nous ont
accompagnées pendant les cinq ans de notre parcours
universitaire.*

*Enfin, nous remercions les membres du jury de nous avoir
honorées d'accepter de lire notre travail afin de l'évaluer.*

CELINA ET KAHINA.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail que je n'aurai pas pu réaliser sans le soutien de ceux qui ont tout sacrifié pour que je puisse terminer mes études et réussir ; les seules personnes qui méritent toute ma gratitude : mes parents. Que Dieu vous préserve et vous procure la santé et une longue vie.

A mes sœurs, Alycia et Massilia

A la mémoire de mon défunt grand-père.

A tous les membres de ma famille maternelle et paternelle qui m'ont soutenu tout le long de mon cursus.

celina

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail Avec tous mes sentiments d'amour et de respect, à
ma source de tendresse, de douceur et de bienveillance. Ma chère mère et
mon cher père.*

A mes chers frères mes chères sœurs

*A tous les membres de ma famille ; cousins, cousines, oncles, tantes, petits
et grands.*

A toutes mes copines de la promotion

A mes chères amies

kahina

Sommaire :

Introduction générale.....	08
Chapitre 01 : Données théoriques	12
Chapitre 02 : Terminologie administrative	44
Conclusion générale :	68
Bibliographie :	71
Annexes :	75

Introduction générale

Introduction générale :

La langue est un puissant outil de communication, remplissant avant tout la fonction essentielle d'offrir à l'être humain la possibilité de s'exprimer, de percevoir et d'interagir avec le monde qui l'entoure. Cependant, pour ce faire, il est impératif que l'individu dispose des termes adéquats dans sa langue maternelle. En ce qui concerne la langue amazighe, qui, bien qu'elle soit une langue nationale, jouit encore aussi un statut officiel dans le pays, ses locuteurs éprouvent le besoin pressant d'enrichir son lexique, particulièrement dans des domaines spécialisés.

Parlant de la langue amazighe, qui est comme tout d'autres langues orales et écrites récemment, souffre de lacunes considérables dans le domaine de la terminologie. Cette carence explique en grande partie la rareté des documents techniques rédigés en amazighe. La constitution d'un vocabulaire technique en amazighe s'avère cruciale, car l'évolution constante de la science nécessite l'introduction de termes spécifiques pour en rendre compte. L'incorporation de ces néologismes dans le tissu lexical de la langue est un impératif indiscutable, s'inscrivant dans le cadre de l'aménagement linguistique de l'amazighe.

Toutefois, en l'absence d'une instance officielle dédiée à l'aménagement linguistique, les tentatives individuelles et celles menées par des institutions, telles que les centres de recherche et les universités, visant à proposer de nouveaux termes, ont eu pour conséquence la création de structures syntaxiques non présentes dans l'usage traditionnel. En outre, ces initiatives ont abouti à des choix variés dans le domaine de la création de néologismes. Dans leur empressement à répondre rapidement aux besoins des domaines d'utilisation modernes, de nouvelles structures syntaxiques, lexicales et sémantiques ont vu le jour.

Les terminologies spécifiques en tamazight présentent un certain nombre de lacunes, en particulier dans le domaine administratif, ainsi les initiatives et les essais visant à développer des terminologies dans ce domaine sont rares, c'est dans ce propos qui s'inscrit notre sujet de mémoire intitulé : « *Essai de proposition d'une terminologie administrative en Berbère dans le cadre des activités locales de la wilaya de Tizi Ouzou* »

Problématique :

Le projet de notre travail, n'est pas assez facile pour un objectif ou un autre, car c'est une réponse aux attentes de la population amazighe, étant donné que cela englobera tous les termes employés dans les documents officiels de la République algérienne démocratique et populaire, termes qui permettent à chaque citoyen de s'identifier au sein de la société. Et pour cerner notre travail, nous allons poser cette question :

- Comment devons-nous dégager un lexique commun Berbère dans le secteur administratif ?

Hypothèses :

Nous sommes confrontés à la tâche de la traduction, bien que des défis entravent la création d'un lexique administratif berbère. Cependant, il est possible de relever ce défi en ayant recours à des techniques telles que le calque et l'emprunt. Notre méthode consiste à effectuer d'abord la traduction vers l'arabe, puis vers le berbère.

Choix de sujet et objectif d'étude :

De nos jours, la traduction vers la langue Berbère revêt une importance cruciale. Sélectionner un domaine de qualité, conforme aux standards éditoriaux, et qui aborde en même temps une question d'utilisation publique, est pour nous un choix judicieux.

Donc nous avons sélectionné ce sujet en raison de l'absence apparente de travaux consacrés à la terminologie administrative en tamazight. Notre objectif est de combler ces lacunes, auxquelles la langue tamazight est confrontée. Nous aspirons à développer une terminologie administrative qui soit accessible à l'ensemble de la population. Par ailleurs, notre ambition est de contribuer à l'enrichissement du lexique amazigh dans ce domaine, tout en posant les bases pour une éventuelle reconnaissance officielle de la langue amazighe. En proposant un premier ensemble de termes pour la berbération de ces documents, nous cherchons à ouvrir la voie à cette éventualité.

Notre travail a pour objectif principal de participer activement à l'élargissement du vocabulaire spécialisé de la langue amazighe. Nous visons non seulement à offrir une terminologie propre à ce domaine, mais également à apporter notre contribution à

l'aménagement linguistique de la langue, ouvrant ainsi la voie à une vraie officialisation de la langue amazighe.

Présentation du corpus :

Le corpus de notre recherche est une liste composée de 129 mots relatifs aux divers services et documents administratifs, le travail s'est effectué dans les secteurs.

Dans la collecte des informations nous avons rencontré des difficultés pour accéder à quelques secteurs et aussi pour la traduction en Tamaziyt.

Les différents éléments de notre corpus se répartissent sur divers domaines, à savoir le secteur administratif, alors nous avons recueilli :

- 22 mots de la direction de Moujahidine.
- 9 mots de la musée de Moujahidine.
- 40 mots de la direction de l'APC (la mairie).
- 22 mots de la direction de la santé.
- 22 mots de la direction des impôts.
- Et enfin 14 mots de la direction de la poste et de la télécommunication.

Plan de travail :

Notre projet de recherche s'inscrit dans le domaine de la néologie, et nous avons choisi de structurer notre travail en deux principaux chapitres :

Le premier chapitre adopte une approche descriptive. Il vise à fournir des définitions des concepts clés liés à notre thème, tels que la néologie, la lexicologie, et le domaine de spécialité en kabyle.

Le deuxième chapitre se concentre sur la partie analytique. Il est dédié à la proposition d'un lexique berbère commun relatif au secteur administratif, suivi d'une discussion sur les procédés de création de ce lexique.

Chapitre I : Données théoriques

Introduction :

Dans toute démarche de recherche, il s'avère essentiel de fournir une vue d'ensemble des concepts clés ainsi que des bases théoriques qui sous-tendent le sujet de l'étude. Par conséquent, au sein de ce chapitre, nous procéderons à l'exposition de décrire les principaux éléments relatifs à la terminologie, à la création de néologismes, et aux données linguistiques, en mettant en lumière à la fois les aspects généraux et les spécificités de la langue amazighe.

1. Définition de la langue de spécialité :

Dans le domaine de la linguistique, les chercheurs distinguent deux principales catégories de langage : la langue de spécialité et la langue générale, qui est également désignée comme la langue commune. Pour clarifier ces notions, Loïc Depecker¹ propose une définition intéressante. Il dépeint la langue générale comme un ensemble complexe de formes linguistiques, d'unités, et de règles de combinaison qui font partie intégrante du fonctionnement ordinaire d'une langue. Ces unités de langage courant sont utilisées dans des contextes considérés comme étant "non marqués", c'est-à-dire des situations de communication habituelles où la langue est employée sans contraintes particulières.

En revanche, la langue de spécialité se distingue par plusieurs caractéristiques spécifiques. Elle est influencée par des facteurs tels que le domaine de connaissance auquel elle est associée, le public ou les interlocuteurs auxquels elle s'adresse, la situation particulière de la communication, ainsi que l'intention du locuteur. Dans ce contexte, certains linguistes préfèrent utiliser le terme "vocabulaire de spécialité" pour décrire ce phénomène plutôt que de parler d'une langue à part entière.

Cette distinction entre langue de spécialité et langue générale reflète la diversité et la flexibilité du langage, adapté à des besoins variés et des contextes particuliers. Elle souligne également l'importance de considérer la dimension contextuelle dans l'étude de la linguistique, en mettant en évidence les variations et les spécificités du langage selon les usages et les intentions des locuteurs.

¹ Depecker Loïc : *Entre signe et concept : Elément de terminologie générale*, ed. Presse Sorbonne Nouvelle, Paris, 2003 .P62.

Selon J. Dubois la langue de spécialité comme : « *un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier. En fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, ce satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propre à ce domaine. Sous cet angle, il y a donc abus à parler de langue de spécialité, et vocabulaire de spécialité convient mieux* »²

Cette citation discute de la notion de "langue de spécialité" en linguistique, décrivant comment elle englobe les caractéristiques linguistiques propres à un domaine professionnel ou technique spécifique. L'auteur souligne que cette notion est initialement basée sur la terminologie et la terminologie technique qui recense les termes et les concepts particuliers à un domaine donné. Cependant, l'auteur fait valoir que le terme "langue de spécialité" pourrait être excessif, car il implique une dimension linguistique plus vaste que nécessaire. Ainsi, l'auteur préconise plutôt l'utilisation du terme "vocabulaire de spécialité" pour mettre en avant la nature spécifique des termes et des notions associés à un domaine. En somme, le texte explore la relation entre la terminologie technique et la "langue de spécialité", suggérant que le terme "vocabulaire de spécialité" est plus approprié pour décrire précisément le contenu linguistique propre à un domaine professionnel ou technique.

2. La terminologie :

Selon le dictionnaire de la linguistique générale, la terminologie est : « *Toute discipline, et a plus forte raison toute science, a besoin d'un ensemble de termes, définis rigoureusement, par lesquels elle désigne les notions qui lui sont utiles : cet ensemble de termes constitue sa terminologie. Dans le cas de la linguistique, la terminologie officielle (et traditionnelle) repose en partie sur celle des grammairiens latins, empruntée par eux aux Grecs, adoptée (et adaptée, mais assez peu) aux XVIIIe et XIX siècles. Chaque école linguistique se constitue une terminologie particulière, plus ou moins complète et spécifique ; il n'y a pas de science sans terminologie. On appelle également terminologie l'étude systématique de la dénomination des notions (ou concepts) spécifiques de domaines spécialisés des connaissances ou des techniques.*

Cette définition correspond à l'option des travaux terminologiques issus de la doctrine de E. Wuster. La démarche est alors systématiquement onomasiologique : elle

² Dubois J. ET al. : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, ed. Larousse. 2012, p440.

*part des notions spécifiques à un domaine, et recherche les formes linguistiques qui lui correspondent ; cette école, qui donne la priorité à la notion, considère que la notion scientifique ou technique peut se réaliser identiquement dans un signifiant (terme) de n'importe quelle langue. Pour se démarquer de cette école indifférente aux aspects sociolinguistiques, des terminologues francophones ont avancé, depuis les années 80, la notion de socioterminologie ».*³

Ici l'auteur souligne l'importance cruciale de la terminologie dans toutes les disciplines, notamment en linguistique, pour définir précisément les concepts essentiels. Il explique comment la terminologie linguistique repose sur des bases historiques tout en évoluant au sein des différentes écoles de pensée. Il mentionne la distinction entre une approche "onomasiologique," qui met l'accent sur la notion elle-même indépendamment de la langue, et la "socio terminologie," introduite par des terminologues francophones, qui prend en compte les aspects sociolinguistiques et culturels dans l'élaboration des termes spécifiques. En fin de compte, l'auteur souligne que la terminologie est incontournable pour clarifier les concepts dans une discipline donnée et que son évolution reflète les évolutions intellectuelles et sociétales.

Par contre selon Maria Térésa Cabré, le mot terminologie désigne au moins trois concepts différents :

« - *L'ensemble des principes et des fondements conceptuels qui régissent l'étude des termes.*

- *L'ensemble des règles qui permettent de réaliser un travail terminographique.*
- *L'ensemble des termes d'un domaine de spécialité donné. »*⁴

Dans ce passage, l'auteur, vient de dire qu'il s'agit de la première définition de la terminologie. Ici, la terminologie est vue comme un champ d'étude qui se penche sur les principes et les bases conceptuelles qui sous-tendent les termes et leur utilisation dans des domaines de spécialité. Cela implique l'analyse des relations entre les termes, leur signification, leur usage, etc.

³ Dubois J. ET al. : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, ed. Larousse. 2002, p481.

⁴ CABRÉ. M.T. *Terminologie théorie méthode et applications*, ED, Les presses de l'université d'Ottawa, Paris.1998. P 20.

Le deuxième point de la terminologie concerne les règles et les méthodes utilisées pour créer des glossaires, des dictionnaires ou des bases de données terminologiques dans le but de faciliter la communication et la compréhension au sein d'un domaine spécifique. Il s'agit de la pratique de la gestion des termes.

Enfin, le troisième point de la terminologie se réfère à la collection complète des termes spécifiques à un domaine particulier. Ces termes sont essentiels pour la communication et la précision dans un domaine de connaissance donné.

En somme, selon Cabré, le terme "terminologie" peut être interprété de trois manières différentes : comme un champ d'étude portant sur les principes des termes, comme les règles de gestion des termes, et comme l'ensemble des termes eux-mêmes dans un domaine spécifique. Ces différentes conceptions de la terminologie sont liées, car elles sont toutes liées à la manière dont les termes sont utilisés, gérés et compris dans des contextes spécialisés.

Il est à noter que Cabré distingue la terminologie en tant que discipline (dans le premier sens) de la terminologie en tant que méthodologie (dans le deuxième sens), tandis que le dictionnaire de la linguistique générale ne fait pas cette distinction.

2.1. Le terme :

Selon J. Dubois le terme est : « ... *En terminologie, le terme ou unité terminologique est l'unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) qui désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine (définition de l'Office de la langue française du Québec). Cette définition, fidèle à l'enseignement d'E. Wüster, fait bien ressortir la limitation du terme à la face signifiante du signe linguistique. Mais il ne faut pas confondre pour autant le terme ainsi conçu avec le signifiant saussurien (voir NOTION DE SYMBOLE)...*»⁵

Cette citation définit la notion de "terme" ou "unité terminologique" en terminologie, soulignant qu'il s'agit d'une unité de sens, qu'elle soit composée d'un seul mot ou de plusieurs, visant à désigner une notion de manière précise et non ambiguë à l'intérieur d'un domaine spécifique de connaissance. Il met en avant la limitation du terme à la dimension sémantique du langage, en se concentrant sur le sens qu'il véhicule, tout en avertissant de ne pas confondre ce concept avec le "signifiant

⁵ Dubois J. ET al. : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, ed. Larousse. 2002, p480.

saussurien", qui se réfère à l'aspect sonore ou écrit d'un mot. En résumé, un terme terminologique est une unité linguistique dédiée à la représentation claire et univoque des notions au sein de domaines spécialisés, en évitant les ambiguïtés.

D'après les propos de J.C. Corbeil⁶, un individu faisant partie de l'office de la langue française du Québec, le terme ou unité terminologique est une unité de sens composée d'un seul mot (qu'on appelle terme simple) ou de plusieurs mots (désignés comme terme complexe). Cette unité a pour fonction de définir de manière claire et non équivoque une notion au sein d'un domaine spécifique.

2.2. Le terminologue :

Selon J. Dubois le terminologue : *«...est un spécialiste de terminologie et/ou de terminographie. On trouve des terminologues dans la recherche universitaire, mais aussi de plus en plus dans les grandes institutions publiques (ministères) et privées (grandes entreprises). Ils coopèrent avec des spécialistes des domaines scientifiques ou techniques, ou des sphères d'activité interdisciplinaires, par exemple au sein des commissions ministérielles de terminologie.»*⁷

Ici J. Dubois décrit le rôle du terminologue comme un spécialiste de la terminologie et de la terminographie. Ces professionnels se trouvent à la fois dans la recherche universitaire, où ils étudient et enseignent la terminologie, et de plus en plus au sein des grandes institutions publiques (ministères) et privées (grandes entreprises). Leur travail implique une collaboration étroite avec des experts de domaines scientifiques, techniques et interdisciplinaires afin de clarifier et de normaliser les termes utilisés. Ils jouent également un rôle crucial au sein des commissions ministérielles de terminologie en contribuant à l'élaboration de glossaires et de normes terminologiques pour assurer une communication précise et cohérente dans différents secteurs.

Mais cette description concise et pertinente du rôle du terminologue dans le domaine de la terminologie et de la terminographie. Cependant, il présente certaines limitations, notamment le manque de détails sur les méthodologies spécifiques et les outils utilisés par les terminologues dans leur travail. De plus, il ne mentionne pas les

⁶ Corbeil J. C. : *Pédagogie de l'implantation de la terminologie. Aménagement de la terminologie : diffusion et implantation*, Québec, 1983, pp179-183.

⁷ J. Dubois, Opt, Cit, P 481.

évolutions récentes liées à l'intégration des technologies de l'information dans le domaine de la terminologie, telles que l'utilisation de logiciels de gestion terminologique. Pour une compréhension plus approfondie de la profession de terminologue, il aurait été utile d'inclure des exemples concrets de projets terminologiques ou de contextes d'application. Malgré ces limites, le texte offre une base solide pour comprendre le rôle et l'importance de la terminologie dans la communication spécialisée.

2.3. Aperçu historique sur la terminologie :

2.3.1. Epoque ancienne :

Les premiers spécialistes de la terminologie, selon Cabré⁸, étaient initialement les scientifiques issus de divers domaines de la science (tels que la physique, la chimie, la botanique, etc.) au 17^e siècle, ensuite ce furent les techniciens qui se sont intéressés à la terminologie au 19^e siècle. Les linguistes sont venus plus tard.

L'objectif initial de ces pionniers était la désignation des objets et des concepts nouveaux. Par conséquent, on peut considérer la terminologie comme une pratique précoce. Elle a vu le jour, selon Cabré, au 17^e siècle avec des figures telles que Lavoisier, entre autres. L'intérêt des linguistes ne s'est manifesté que plus tard.

2.3.2. Epoque moderne :

L'essor de la terminologie, tant sur le plan théorique que pratique, ne s'est produit, selon Cabré⁹, qu'au deuxième tiers du 20^{ème} siècle. En effet, la terminologie a connu une évolution considérable, caractérisée par des développements que nous pouvons résumer comme suit :

La première période, qui s'étend de 1930 à 1960, se caractérise par le développement de méthodes systématiques en matière de travail terminologique.

La deuxième période, de 1960 à 1975, est marquée par la structuration de la terminologie, avec des avancées notables dues à l'informatique et aux techniques documentaires. C'est également la période où l'organisation internationale de la terminologie prend forme.

⁸ Op, Cit, p 22.

⁹ Op, Cit, p 28.

La troisième période, de 1975 à 1985, est une période d'éclatement, caractérisée par de nombreux projets d'aménagement linguistique qui intègrent la terminologie. On y reconnaît aussi le rôle de la terminologie dans la modernisation d'une langue et de la société qui l'emploie.

La quatrième période, à partir de 1985, est marquée par l'émergence de nouvelles tendances. Deux facteurs clés influencent le développement de la terminologie à cette époque : l'informatique, en constante évolution, facilite le travail des terminologues en soutenant le développement des industries linguistiques, où la terminologie joue un rôle central. De plus, la coopération internationale gagne en importance, conduisant à la création de réseaux internationaux dans le but de favoriser les échanges d'information et l'entraide pour la formation des terminologues.

La croissance de la terminologie, qui s'est considérablement développée de nos jours pour englober toutes les disciplines du savoir, trouve son explication dans les transformations qui affectent tous les aspects de l'activité humaine. Ces évolutions ont suscité de nouveaux besoins en matière linguistique. Ces changements¹⁰ sont variés, et nous pouvons les résumer de la manière suivante :

L'essor sans précédent de la science et de la technologie a donné naissance à de nombreux nouveaux concepts et domaines de conceptualisation qui nécessitent des désignations appropriées.

Le rapide développement technologique a touché toutes les couches de la société, avec des répercussions notables dans le domaine de l'information et des communications, créant ainsi de nouveaux modes de communication.

Les relations internationales, qu'elles soient politiques, culturelles ou économiques, ont connu une multiplication spectaculaire, entraînant une transition des marchés régionaux ou nationaux vers des marchés mondiaux de plus en plus vastes, en raison de la production de masse de biens standardisés.

Cette production en masse est à la fois le résultat de la normalisation des produits et son moteur.

¹⁰ Voir Cabré op. Cit. p. 25-26

Le transfert de connaissances et de produits a stimulé la création de nouveaux marchés pour les échanges scientifiques, technologiques, culturels et commerciaux. Il a également suscité la nécessité d'aborder la question du multilinguisme dans les forums d'échange et de normaliser les éléments qui régissent ces échanges.

L'explosion de l'information, devenue d'une importance fondamentale, a conduit à la demande de supports puissants et efficaces, notamment des bases de données de toutes sortes nécessitant une mise à jour constante et une gestion multidimensionnelle. C'est pourquoi la normalisation des systèmes et des éléments de stockage et de récupération de l'information est devenue essentielle.

Le développement des moyens de communication de masse a permis une diffusion généralisée de la technologie, favorisant l'interaction entre le langage général et le langage spécialisé, et contribuant ainsi à la banalisation des termes.

L'intervention des États et des gouvernements dans le domaine linguistique a conduit à l'intégration de la terminologie dans les politiques de normalisation linguistique et à la création d'organismes officiels pour la promouvoir.

2.4. La terminologie de la pratique à la théorie :

2.4.1. La terminologie en tant que pratique :

La création et l'usage de terminologie ont une histoire ancienne. Au 18^{ème} siècle, les scientifiques ont commencé à ressentir la nécessité de développer une terminologie spécifique. C'est à cette époque que les premiers travaux terminologiques ont vu le jour dans divers domaines scientifiques, notamment en chimie avec des contributions telles que celles de Lavoisier.

Face à la prolifération de termes et de désignations, ces scientifiques ont reconnu l'importance d'organiser et de normaliser ces termes à l'échelle nationale et internationale. Les linguistes, quant à eux, ont tardé à reconnaître l'importance de la terminologie dans la communication entre spécialistes. Il est clair que la terminologie était principalement considérée comme une pratique avant que les linguistes ne s'intéressent à elle. Cette perspective persiste encore aujourd'hui, certains, comme Sager (1990, p. 1) , considérant la terminologie comme une pratique qui repose sur des bases théoriques empruntées à d'autres disciplines plus anciennes.

2.4.2. La terminologie en tant que théorie :

Auparavant, nous avons vu, où la pratique de la terminologie précède la théorie terminologique. En réalité, cette dernière émerge et se développe encore aujourd'hui dans le cadre de l'évolution de la pratique, qui vise à résoudre le problème de communication de nature linguistique.

Donc la séquence temporelle où la pratique de la terminologie précède le développement de sa théorie. Cela signifie que, historiquement, les professionnels utilisaient des termes techniques sans nécessairement comprendre pleinement les bases théoriques qui les sous-tendent. Cependant, il souligne que la théorie terminologique est un domaine en constante évolution, qui continue de se développer à l'heure actuelle. Cette évolution se produit en tandem avec les besoins pratiques et les évolutions dans le domaine de la communication linguistique. Le but ultime de cette démarche est de résoudre les problèmes liés à la communication spécialisée, car la terminologie, en tant que langage technique, peut parfois créer des obstacles de compréhension entre les experts d'un domaine. Ainsi, ce texte met en lumière l'importance de l'harmonisation entre la pratique et la théorie terminologique pour améliorer la communication et la compréhension dans des domaines spécialisés.

2.4.3. Les utilisateurs de la terminologie :

Selon les travaux de M.T. Cabré¹¹, il est possible de distinguer deux principaux groupes d'acteurs parmi ceux qui font usage de la terminologie comme moyen de communication : les utilisateurs directs et les intermédiaires. Les utilisateurs directs se composent de spécialistes dans leur domaine, pour lesquels la terminologie représente un outil de communication essentiel et joue un rôle fondamental dans la conceptualisation de leur discipline.

D'un autre côté, les intermédiaires de la terminologie englobent les professionnels du langage, notamment les traducteurs, les rédacteurs et les interprètes, qui recourent à la terminologie pour faciliter la communication entre les utilisateurs. Pour ces professionnels, les répertoires terminologiques s'avèrent particulièrement précieux, car ils simplifient la rédaction de textes spécialisés et la traduction entre langues différentes.

¹¹ Cabré M.T.Op.cit., p36

2.4.4. La fiche terminologique :

La création d'une fiche terminologique est un élément essentiel dans le domaine de la terminologie, et selon Mariana Pitar¹², elle vise à rassembler des informations clés à la fois du point de vue de la dénomination et du point de vue conceptuel. Il est crucial que chaque fiche terminologique soit adaptée au domaine spécifique auquel elle se rapporte.

Bien qu'il existe plusieurs modèles de fiches terminologiques, ils partagent généralement des éléments communs. Selon Aline Francoeur¹³, la plupart de ces fiches comprennent des données linguistiques et conceptuelles. Certaines fiches vont même jusqu'à mentionner des informations telles que la date de création de la fiche, le nom de la personne qui l'a rédigée ou la signature de l'organisme responsable.

Les informations linguistiques contenues dans ces fiches englobent :

- Les termes eux-mêmes, souvent accompagnés de leur signification, de leurs synonymes, d'abréviations et d'acronymes.
- Leurs équivalents dans la langue de référence, notamment dans le cas de fiches bilingues.
- Leur catégorie grammaticale, que ce soit des noms, des verbes ou d'autres catégories, ainsi que des caractéristiques grammaticales telles que le genre, le nombre et le mode, qui peuvent varier d'une langue à l'autre.
- Leurs caractéristiques morphologiques, leur étymologie, leur origine et leur source.

Au cœur de chaque fiche terminologique se trouve la définition, qui joue un rôle crucial. Elle doit offrir une représentation mentale précise de la notion, permettant ainsi de la distinguer des autres notions au sein d'un système conceptuel donné.

2.5. La terminologie et la linguistique :

Selon Cabré : « *La terminologie, en tant que discipline, prévaut dans le nord de l'Europe, avec un accent particulier sur sa relation avec la logique, l'informatique, ainsi que la théorie de la communication et de l'information. Cette insistance est en*

¹² Pitar Mariana, « *La fiche terminologique- expansions et applications* », in Scientific Bulletin of the « Politehnica » university of the west, Vol . 10, N. 1-2 2011, p 70.

¹³ Francoeur Aline, « *La fiche terminologique, entre théorie et pratique* », in Langue et linguistique, N° 35, 2015, PP. 25-29.

accord avec ses principes fondamentaux : la terminologie est avant tout l'étude des notions et des systèmes conceptuels qui structurent les domaines spécialisés. Le travail terminologique consiste donc à représenter ces champs conceptuels et à établir des dénominations précises pour garantir une communication professionnelle rigoureuse.

La linguistique est une discipline supplémentaire qui enrichit ce cadre interdisciplinaire. D'un autre côté, dans le courant normatif, la terminologie est considérée comme un domaine de la linguistique appliquée. Étant donné que son objet d'étude est de nature linguistique et ses objectifs sont pratiques, le code terminologique fait partie intégrante du lexique et de la grammaire d'une langue. La description d'une langue ne peut être complète sans une prise en compte précise de la terminologie. »¹⁴

Selon ce passage, Cabré identifie deux approches pour définir la terminologie, la première approche définit la terminologie en fonction de sa relation avec d'autres domaines, dont elle emprunte un ensemble de concepts. En d'autres termes, il s'agit de choisir un ensemble de concepts et d'éléments parmi plusieurs domaines, puis de les façonner en un domaine propre sans être une simple extension de ces domaines. Cette perspective est partagée par Wüster¹⁵, qui considère la terminologie comme une discipline autonome, située à l'intersection de la linguistique, des sciences cognitives, des sciences de l'information, de la communication et de l'informatique.

D'un autre côté, Cabré et d'autres pensent que la terminologie doit reposer fermement sur des fondements linguistiques. En fait, l'objectif principal de l'ouvrage de Cabré (1998) est de clarifier les bases linguistiques de la terminologie et de les présenter de manière cohérente à un public diversifié, notamment des étudiants en linguistique, en traduction et en langues étrangères appliquées. Cette approche rejoint celle de Goffin (1985)¹⁶, qui considère la terminologie comme faisant partie des domaines privilégiés de la linguistique appliquée, et qui, d'un point de vue épistémologique, la classe parmi les "sciences appliquées".

La linguistique appliquée, en tant que discipline linguistique, envisage la langue sous l'angle de sa dimension sociale, à la fois comme structure et comme outil de communication, comme système et comme réponse aux besoins de communication et

¹⁴ Cabré M.T.Op.cit., p 47-48.

¹⁵ Wüster (1981) cité par cabré (1998, p. 61)

¹⁶ Cité par Cabré (1998, p. 65)

d'information de la société. Cette distinction entre linguistique appliquée et linguistique théorique a commencé à émerger, notamment lorsque Cabré (1998) a souligné certaines spécificités caractérisant la terminologie par rapport à la linguistique, notamment la lexicologie. Ces spécificités sont résumées dans ce qui suit :

La lexicologie et la terminologie sont deux branches de la linguistique qui se penchent sur l'étude des mots et des termes, mais elles présentent des différences significatives dans leurs approches et leurs objectifs.

La lexicologie se concentre sur les mots eux-mêmes, en accordant une attention particulière à leur utilisation en contexte. Elle s'intéresse principalement à la synchronie, c'est-à-dire à l'état actuel de la langue, sans se soucier de son évolution historique (diachronie). La lexicologie encourage la libre évolution des langues et s'oppose à la normalisation du lexique.

En revanche, la terminologie se concentre sur les termes spécifiques utilisés dans des domaines de spécialité. Elle vise la synchronie et s'efforce de normaliser les termes pour une utilisation internationale. La terminologie se préoccupe de la forme écrite des mots, en incluant les variantes telles que les sigles et les abréviations, mais ne se préoccupe pas de leur prononciation. Elle utilise des symboles logiques pour indiquer les relations entre les concepts et vise à définir de manière exhaustive les termes pour assurer la précision. La terminographie présente souvent ses entrées de manière systématique dans les dictionnaires spécialisés, plutôt que de manière alphabétique.

En résumé, la lexicologie se penche sur l'ensemble des mots d'une langue, tandis que la terminologie se concentre sur les termes propres aux domaines de spécialité. La lexicologie vise la compétence lexicale des locuteurs, tandis que la terminologie cherche à normaliser les termes pour une communication précise et univoque, en mettant l'accent sur la forme écrite des mots.

2.6. La terminographie :

Selon J. Dubois la terminographie est : « *Sur le modèle de l'opposition lexicologie/ lexicographie, on opposera terminologie et terminographie. l a*

terminographie enregistre, traite et présente les données obtenues par la recherche terminologique. Il s'agit donc de l'activité dictionnaire du terminologue. »¹⁷

Donc la terminographie, est une discipline au sein de la terminologie qui se consacre à la création de dictionnaires spécialisés dans un domaine donné. Elle consiste à enregistrer, traiter et présenter de manière systématique les données terminologiques résultant de la recherche terminologique. En d'autres termes, la terminographie vise à élaborer des références lexicales précises et structurées pour les professionnels, les traducteurs et les experts d'un secteur spécifique, favorisant ainsi une communication cohérente et claire dans ce domaine.

Selon les experts en terminologie, la terminographie est une activité qui englobe la collecte, la description, le traitement, l'organisation, la distribution et la mise en place des terminologies. En somme, la terminographie consiste à créer et à exploiter des vocabulaires spécialisés et spécifiques.

La terminographie repose sur les fondements de la terminologie. Les deux disciplines ont pour objectif les terminologies, qui sont des ensembles cohérents de termes linguistiques utilisés pour désigner des concepts spécialisés. Cependant, la terminographie se charge de constituer et d'utiliser ces terminologies, tandis que la terminologie se concentre sur leur analyse et leur adaptation.

3. La néologie :

Selon Jacqueline Bastuj : *« La distinction entre néologie et néologisme repose sur une opposition pertinente liée au processus et au résultat, en fonction de la caractéristique [±accompli]. Les néologismes se réfèrent à des unités lexicales nouvelles, tandis que la néologie est un système comprenant un ensemble de règles et de conditions qui influent sur la création, la reconnaissance et l'utilisation de ces nouvelles unités. La néologie est essentiellement un phénomène lexical, et lorsqu'un changement concerne un autre aspect de la grammaire, il n'est jamais classé comme néologie. »¹⁸*

En d'autres termes, la néologie renvoie à tout le processus de création de nouveaux termes, y compris les règles qui guident cette création, tandis que le néologisme se réfère spécifiquement aux termes nouvellement créés. La néologie est principalement

¹⁷ J, Dubois, Opt, Cit, P 481.

¹⁸ Jacqueline BASTUJ (1974, p. 6), https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1974_num_8_36_2270

liée au domaine lexical, et lorsqu'un changement affecte un autre aspect de la langue, comme la grammaire, il n'est généralement pas considéré comme relevant de la néologie.

3.1. Définition de la néologie :

Selon J. Dubois : « *La néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales. Selon les frontières qu'on veut assigner à la néologie, on se contentera de rendre compte des mots nouveaux, ou l'on englobera dans l'étude toutes les nouvelles unités de signification (mots nouveaux et nouvelles combinaisons ou expressions).* »¹⁹

De ce fait la néologie peut se diviser en deux catégories distinctes : la néologie de forme et la néologie de sens. Dans les deux cas, l'objectif est de désigner une réalité nouvelle, qu'il s'agisse d'une nouvelle technologie, d'un concept émergent ou de nouveaux éléments propres à la communauté linguistique en question. La néologie de forme implique la création de nouvelles unités lexicales pour décrire ces nouvelles réalités, tandis que la néologie de sens consiste à utiliser un mot ou une expression déjà existante dans la langue, mais en lui attribuant un sens différent de ce qu'il avait auparavant. Ce nouveau sens peut être soit conceptuellement nouveau, soit précédemment exprimé par un autre mot.

Selon Cabré : « *La néologie dans son sens général, est la discipline qui s'occupe des aspects relatifs aux nouveaux phénomènes qui apparaissent dans les langues. Pour les lexicologues classiques, comme Guilbert et Rondeau., la néologie, traite de l'étude des phénomènes linguistiques qui font leur apparition à un moment déterminé de l'évolution d'une langue vivante. Ces phénomènes peuvent apparaître dans l'un ou l'autre des niveaux descriptif d'une langue comme la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe ou le lexique.* »²⁰

Ce passage indique que la néologie, dans son sens général, est une discipline qui se penche sur les nouveaux phénomènes linguistiques qui surgissent au cours de l'évolution des langues. Les lexicologues classiques, tels que Guilbert et Rondeau, se concentrent sur l'étude de ces phénomènes linguistiques qui font leur apparition à un moment précis dans le développement d'une langue vivante. Ces phénomènes peuvent

¹⁹ J. Dubois, *Opt, Cit*, P 322.

²⁰ M.T.Cabré, *Opt, Cit*, (1998, p. 252).

se manifester à différents niveaux de description de la langue, que ce soit au niveau de la phonétique, de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe ou du lexique.

Selon Michel Tardy définit la néologie comme : « *la production d'unités lexicales nouvelles, soit par apparition d'une forme nouvelle, soit par apparition d'un sens nouveau à partir d'un même signifiant.* »²¹

D'après ces définitions nous pouvons dire que la néologie est un processus par lequel une langue s'enrichit en permanence pour répondre aux évolutions du monde, qu'elles soient liées au mode de vie, aux avancées scientifiques, à la technologie, ou aux changements culturels. Elle opère en accord avec les transformations du système linguistique, engendrant ainsi de nouveaux termes, les néologismes, résultant des modifications phonétiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques appliquées aux mots existants.

Ce processus est intimement lié à la vie de la communauté linguistique, car il reflète et enregistre tous les changements que cette communauté connaît, en accord avec le principe universel selon lequel la langue est le reflet de son époque. En conséquence, l'étude de la néologie ne peut se concevoir sans considérer les multiples facteurs sociaux qui la sous-tendent. Elle est donc examinée en relation avec le temps, les groupes sociaux, les domaines de la vie, et les activités humaines qui l'influencent.

3.2. La pertinence de la néologie :

En raison de l'évolution scientifique, la langue subit des transformations significatives, ce qui nécessite naturellement l'adoption d'un nouveau vocabulaire et de nouveaux termes. La création de néologismes est ainsi une nécessité imposée à la langue, à ce propos J.L. Boulanger affirme : « *Une langue qui ne connaît aucune forme de néologie serait déjà une langue morte* »²².

La néologie est un phénomène omniprésent dans toutes les langues vivantes, et son utilisation est devenue indispensable pour les communautés linguistiques qui souhaitent préserver et développer leur langue. En effet, une langue qui ne s'adapte pas en créant de nouveaux termes tend à devenir figée et risque de disparaître. La néologie

²¹ Tardy Michel., *Néologie et fonction du langage*, in : langage, 8e année, n° 26, 1974, la néologie lexicale, pp. 95-102.

²²Boulanger J.c. : « *Quelques observations sur l'innovation lexicale spontanée et sur l'innovation lexicale planifiée* », in banque des mots, n°27, 1984, pp.3-27.

est ainsi un moyen essentiel pour permettre aux langues de rester dynamiques et de répondre aux évolutions constantes du monde qui les entoure.

3.3. Le néologisme :

La définition du néologisme n'est pas toujours simple, en particulier lorsqu'il s'agit d'un néologisme de sens.

Selon J. Dubois : « *Le néologisme est une unité lexicale...fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'existait pas préalablement. Cette nouveauté correspond généralement à un sentiment spécifique chez les locuteurs. Ainsi, certains néologismes, relevant de la néologie lexicale, font partie intégrante de la grammaire lexicale de la langue...Selon le modèle choisi, on peut distinguer des néologismes en synchronie large et étroite, ainsi que des néologismes pour la langue dans son ensemble ou pour des usages particuliers...Il s'agit donc d'un concept relatif et opérationnel. Aujourd'hui, les lexicographes ont tendance à minimiser au maximum l'indication de la colonne (col.) en privilégiant les datations.* »²³

Le néologisme est un mot ou une expression nouvelle qui n'existait pas dans la langue auparavant. Il apparaît généralement en réponse à un besoin de communication spécifique et est le reflet d'un sentiment particulier chez les locuteurs. Ces nouveaux termes peuvent devenir intégrés à la langue au fil du temps, faisant partie de sa grammaire lexicale.

Selon le contexte, on peut distinguer deux types de néologismes : ceux qui sont largement utilisés dans la langue à un moment donné (synchronie large) et ceux qui sont plus spécifiques à certaines situations ou domaines (synchronie étroite). Ces innovations lexicales peuvent être conçues pour la langue dans son ensemble ou pour des usages particuliers.

Il est important de noter que la perception des néologismes peut varier en fonction de la perspective, et leur acceptation dépend souvent de la manière dont ils s'intègrent dans la communication. De nos jours, les lexicographes ont tendance à minimiser les indications de datation (colonne "col.") dans les dictionnaires, privilégiant ainsi la pertinence et la fréquence d'utilisation des termes pour mieux refléter l'évolution de la langue.

²³ J, Dubois, Opt, Cit, P 322.

Cependant, Rey²⁴ a entrepris de définir un ensemble de caractéristiques permettant de catégoriser une unité lexicale comme néologique. Conformément à sa perspective, une unité lexicale est considérée comme un néologisme si elle remplit un ou plusieurs des critères suivants :

- Si elle est apparue récemment dans l'évolution de la langue : critère de diachronie.
- Si elle n'est pas répertoriée dans les dictionnaires : critère lexicographique.
- Si elle présente des signes d'instabilité au niveau de sa forme (aspects morphologiques, graphiques, phonétiques) : critères d'instabilité.
- Si les locuteurs la perçoivent comme une nouvelle entité lexicale : critère psychologique.

Selon Cabré, les spécialistes des néologismes privilégient généralement le critère lexicographique pour qualifier une unité lexicale de néologique.

3.3.1. Les conditions que les néologismes terminologiques doivent remplir :

La création terminologique est un processus complexe qui implique divers intervenants et repose sur un ensemble de critères visant à faciliter l'adoption d'un terme spécialisé dans la communication entre experts d'une discipline particulière ainsi que dans la communication générale. L'importance de ces critères dépend fortement du contexte sociolinguistique de la langue en question, comme l'illustre le cas de la langue amazighe, pour laquelle le chercheur Berkai²⁵ a identifié plusieurs critères essentiels, certains d'entre eux étant déjà mentionnés précédemment :

- Unité notionnelle : Le néologisme terminologique doit se conformer au principe selon lequel une notion spécifique d'un domaine de spécialité ne devrait avoir qu'une seule dénomination. Cela garantit la clarté et la cohérence dans la communication entre experts.
- Conformité aux règles de la langue : Le néologisme terminologique doit respecter les règles morfo-phonologiques de la langue à laquelle il est destiné. Cela assure une intégration fluide dans la langue et facilite sa compréhension.

²⁴ Cité par Cabré (1988, p. 282)

²⁵ A. Berkai (2007), <https://www.torrossa.com/it/resources/an/5118983>

- **Dérivabilité** : Un terme terminologique efficace doit être capable de dérivation, c'est-à-dire qu'il doit permettre la création d'autres mots ou termes en rapport avec la même notion. Cette capacité de dérivation est essentielle pour enrichir le vocabulaire spécialisé.
- **Euphonie** : Le terme terminologique ne doit pas être difficile à prononcer. Il doit être phonétiquement acceptable pour les utilisateurs, ce qui favorise son acceptation et son utilisation courante.
- **Correspondance à un besoin** : Tout terme terminologique doit répondre à un besoin de communication, souvent lié à la nécessité de nommer une nouvelle réalité conceptuelle ou un objet récemment découvert. Cela garantit que le terme a une utilité réelle et trouve un usage approprié.
- **Motivation** : La motivation d'un terme fait référence à sa capacité à être facilement reconnu et compris. Un terme motivé est intuitif, ce qui facilite sa compréhension et son adoption par les utilisateurs.
- **Licence néologique** : Ce critère suggère que le néologisme terminologique, ou plus généralement, le néologisme, doit être créé par une personne largement reconnue pour sa maîtrise de la langue en question. Cela renforce la crédibilité du terme et sa légitimité, ce qui peut accélérer son adoption.

Ces critères ne sont pas universels, car leur importance varie en fonction du contexte linguistique et culturel. Cependant, ils offrent des lignes directrices essentielles pour la création de termes spécialisés qui facilitent la communication tant entre les experts d'une discipline que dans la vie quotidienne.

En revanche les néologismes, ou nouveaux mots introduits dans une langue, remplissent diverses fonctions, comme l'ont identifié J. Provust et J-F. Sablayrolle²⁶, Ces fonctions sont essentielles dans la communication et la promotion de produits, d'idées et d'informations. Voici une explication plus détaillée de ces trois types de fonctions principales des néologismes :

- **Fonction d'appel** : Les néologismes sont souvent utilisés dans les titres ou sous-titres des journaux, magazines et autres médias. Leur rôle principal est d'attirer l'attention du lecteur et de l'inciter à lire l'article complet. En créant des mots nouveaux et intrigants, les rédacteurs cherchent à éveiller la curiosité du public,

²⁶ Provust J. et Sablayrolle J-F. : *Les néologismes*, PUF, Paris, 2003, p54.

à susciter son intérêt et à le pousser à découvrir le contenu de l'article. Ainsi, les néologismes fonctionnent comme des appâts linguistiques pour stimuler la lecture.

- Fonctions argumentatives : Les néologismes sont également utilisés dans le domaine de la commercialisation. Lorsque de nouveaux produits sont lancés sur le marché, leur dénomination est cruciale. Les néologismes peuvent être créés pour donner une interprétation positive, innovante et distinctive à un produit. Ils contribuent à façonner l'image du produit, à le rendre unique et à susciter un intérêt particulier chez les consommateurs. Ces termes inventifs sont conçus pour convaincre les acheteurs potentiels que le produit est exceptionnel, ce qui favorise la vente.
- Fonctions relationnelles : Les néologismes peuvent être utilisés pour établir une connexion particulière avec un interlocuteur ou un public cible. En introduisant de nouveaux mots ou expressions, un locuteur peut créer un sentiment de complicité ou de familiarité avec son auditoire. Cela peut renforcer la communication en donnant l'impression que le langage est partagé de manière exclusive entre l'émetteur et le destinataire. Cette approche linguistique peut être particulièrement efficace dans la publicité, le marketing ou d'autres contextes où l'établissement d'une relation étroite avec le public est un objectif clé.

En résumé, les néologismes jouent un rôle significatif dans la communication contemporaine. Ils attirent l'attention, influencent les attitudes des consommateurs envers les produits, et peuvent même renforcer les relations entre les interlocuteurs. Leur utilisation créative et ciblée peut avoir un impact considérable dans des domaines variés, de la presse à la publicité, en passant par la promotion de produits et la construction de liens sociaux.

3.3.2. Les types des néologismes :

Selon Cabré²⁷, les néologismes peuvent être regroupés en quatre catégories distinctes en fonction des procédés utilisés pour les créer :

- Les néologismes de forme, qui résultent de processus tels que la dérivation, la composition, la syntagmatique, la troncation ou la réduction.

²⁷ M.T.Cabré, *Opt, Cit*, (1998, p. 256).

- Les néologismes de sens ou sémantiques, qui modifient le sens de la forme de base par extension, restriction ou changement.
- Les néologismes de fonction, qui impliquent un changement de la catégorie grammaticale de la forme.
- Les néologismes d'emprunts, englobant les emprunts directs et les calques.

Cette classification de Cabré est plus détaillée que certaines autres classifications, notamment celle qui divise généralement les néologismes en seulement trois catégories : forme, sens et emprunts.

Berkai²⁸ critique cette dernière classification en raison de son manque d'exhaustivité, notamment dans la difficulté à classer des néologismes tels que ceux qui résultent du changement de catégorie grammaticale ou de l'adoption de nouveaux sens en français sous l'influence d'autres langues, comme le verbe "réaliser" qui a pris le sens de "effectuer" sous l'influence de l'anglais.

Dans la typologie de Cabré, les néologismes obtenus par un changement de catégorie grammaticale sont classés dans la catégorie des néologismes de fonction. Par exemple, le verbe "réaliser" avec le sens de "comprendre" serait considéré comme un emprunt sémantique, car il emprunte la signification tout en modifiant la catégorie grammaticale, le tout sous l'influence de l'anglais.

Selon Berkai, cette technique est principalement utilisée dans le domaine du journalisme. Par conséquent, nous estimons que ce procédé, qui peut être considéré comme une forme de jeu de mots généralement influencée par une langue étrangère, ne peut pas être véritablement considéré comme un moyen de créer des néologismes pour une langue. C'est pourquoi nous le rejetons pour ce qui concerne notre langue, et nous proposons donc la classification suivante pour les néologismes en amazighe :

- La néologie morphosyntaxique ;
- La néologie sémantique ;
- La néologie phonétique ;
- La néologie par l'emprunt.

²⁸ Berkai (A.), 2007, *Lexique de linguistique Français-Anglais-Tamazight*, j'Harmattan., Paris. P 28.

Comme mentionné précédemment, il existe deux catégories de néologismes : la néologie de forme et la néologie de sens. Dans les deux cas, l'objectif est de désigner une réalité nouvelle. Dans le premier cas, il s'agit de créer un nouveau terme pour un nouveau concept, tandis que dans le deuxième cas, on utilise un terme déjà existant dans la langue pour désigner une nouvelle réalité ou un concept qui était auparavant représenté par un autre terme.

J.F. Sablayrolles²⁹ a proposé une classification des néologismes basée sur des matrices. Ces matrices internes comprennent les matrices morphosémantiques, syntaxico-sémantiques, morphologiques et pragmatiques, qui décrivent les aspects linguistiques et sémantiques des néologismes. Par ailleurs, il existe la matrice externe, liée à l'emprunt, qui caractérise les néologismes issus de langues étrangères ou d'influences extérieures. Cette approche matricielle aide à analyser et comprendre les différentes dimensions des néologismes, en examinant à la fois leur structure interne et leurs sources externes.

4. L'emprunt :

Les langues s'influencent alors mutuellement, ce qui peut se manifester par des phénomènes sociolinguistiques. Le passage d'une langue maternelle à une autre langue engendre des emprunts linguistiques, ce dernier est le résultat d'un contact entre deux langues. On parle d'emprunt lorsqu'un individu ou une communauté utilise un mot, une unité ou bien une expression, d'une autre langue différente, en l'ajoutant à sa propre langue sans subir aucun changement.

A ce propos Hamers. J-F signale qu' « *un emprunt est un mot ou une expression qu' locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue sans le traduire* »³⁰. Dans cette définition l'auteur nous donne les différentes formes d'un emprunt, selon lui, les segments empruntés sont souvent au lexique et peuvent être un morphème, un mot et même une expression à condition que ce segment n'est pas traduit, c'est-à-dire pris tel qu'il est. Hamers et Blanc définissent l'emprunt comme : « *un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue* »³¹. Ainsi, la langue d'accueil

²⁹ Sablayrolles J.F. : *Néologismes : une typologie des typologies*, Cahier de C.I.E.L., Problème de classement des unités lexicales, U. F.R., E.I.L.A., Paris 7, p29.

³⁰ Hamers. J., In ML Moreau (Ed) *sociolinguistique, notion de base*, liège, Mardaga, p.136.

³¹ Hamers. J., et Blanc. C. *Bilinguisme et bilinguisme*. C. U : Psychologie et science humaines. Bruxelles : Mardaga, 1982, p.498.

souvent dans le but d'enrichir son vocabulaire s'adapte des traits linguistiques, à la langue source. Il s'agit d'unité lexicale.

D'ailleurs Dubois. J considère qu'« *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dite langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunt* »³².

C'est le besoins qui conduit le locuteur d'une langue donnée à prendre un trait ou une unité lexicale dans une deuxième langue. Alors dans le contexte algérien, le phénomène d'emprunt se manifeste surtout dans l'utilisation des mots de la langue française dans des productions en arabe algérien. Ces mots sont intègres dans le vocabulaire de l'arabe algérien de manière à faire oublier la langue d'origine. Pour compléter cette définition, nous proposons celle de Ludi. G selon laquelle : « *Les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre langue quelquonque introduite dans un système linguistique afin d'augmenter le potentiel référentiel ; elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs même si leur origine étrangère peut rester manifeste* »³³.

Un segment linguistique avant de devenir un emprunt, il est d'abord interférence produite au niveau individuel qui, après un processus d'adoption, est codifiée. Il sera ensuite généralisé par toute la communauté et intégré dans le système de la langue d'accueil. Donc, l'emprunt peut avoir deux catégories, à savoirs les emprunts naturels ou spontanés comme le mot (oxygène) et les emprunts intégrés comme (tomobil → automobile) ; ce phénomène peut admettre un statut très important à travers lequel s'enrichissent les langues.

4.1. Les critères d'acceptation de l'emprunt :

Il existe deux catégories de critères dans ce domaine : les critères linguistiques, également appelés critères intralinguistiques, et les critères sociolinguistiques, qui sont considérés comme des critères extralinguistiques.

³² Dubois. J., *Linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, 2007, p.177.

³³ Ludi. G., *Etre bilingue*, berne, Peter, leng, 3eme Edition, 2003, p.143

4.1.1. Les critères linguistiques :

Lorsqu'une langue emprunte des mots ou des expressions d'une autre langue, il est essentiel de les adapter pour qu'ils s'intègrent harmonieusement dans la langue d'accueil. Cette adaptation doit tenir compte de plusieurs aspects, notamment sur les plans phonétiques, morphologique et éventuellement syntaxique, en particulier pour les unités complexes. En d'autres termes, les emprunts linguistiques doivent subir des transformations pour s'aligner sur les règles et les caractéristiques de la langue qui les accueille.

En résumé, l'adaptation des emprunts linguistiques est essentielle pour les rendre cohérents et naturels dans la langue d'accueil. Cela implique des ajustements phonétiques, morphologiques, et graphiques, selon les besoins, afin de préserver la cohérence et l'intégrité de la langue qui reçoit ces emprunts.

4.1.2. Les critères sociolinguistiques :

Berkai³⁴ affirme que l'emprunt linguistique est soumis à deux principaux critères de recevabilité. D'abord, il doit être nécessaire, répondant à un besoin de communication réel et urgent dans la langue d'accueil. Ce besoin distingue les emprunts essentiels des emprunts de luxe, utilisés par ignorance, paresse, snobisme ou à des fins expressives, même s'il existe des nuances de sens entre les mots empruntés et leurs équivalents. Ensuite, l'acceptabilité des emprunts dépend de l'attitude des locuteurs de la langue d'accueil envers la langue source. Les emprunts sont plus faciles à accepter lorsque la langue source est considérée prestigieuse. Cependant, cette attitude évolue en fonction des relations entre les locuteurs des langues en contact. Les exemples donnés, tels que le passage de l'arabe au français pour les articles scolaires au collège, illustrent comment les emprunts reflètent ces changements. En fin de compte, l'aménagement linguistique, en particulier celui du lexique, doit tenir compte de l'attitude des usagers pour être efficace et accepté par la communauté linguistique.

³⁴ Berkai (A), 2009, "Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ?", in *Asinag*, 3, 2009, IRCAM, p. 97-108.

4.2. Création lexicale vs. Emprunts, Un débat nécessaire :

Pour Berkai³⁵, le purisme lexical, autrefois en vogue, n'est plus aussi courant de nos jours, et les langues sont de plus en plus en contact les unes avec les autres. Ce contact ne nécessite plus une proximité physique entre les locuteurs, comme c'était le cas par le passé, mais peut se faire instantanément, quelle que soit la distance qui les sépare, grâce aux moyens de communication modernes. En conséquence, les emprunts linguistiques issus de ce contact tendent à se multiplier.

Ces emprunts peuvent enrichir une langue lorsqu'ils s'adaptent à ses besoins et à sa structure, mais ils peuvent également l'appauvrir s'ils prennent racine aux dépens des termes indigènes, en particulier lorsqu'il s'agit d'emprunts de luxe. Par exemple, le verbe "læeb" (jouer), emprunté à l'arabe, a failli remplacer son équivalent en kabyle, "urar", bien que ce dernier soit plus euphonique et expressif. Heureusement, les médias ont contribué à réhabiliter le terme indigène.

Cette distinction entre emprunts nécessaires et emprunts de luxe se recoupe avec celle entre la langue commune ou générale et la langue de spécialité. Les emprunts nécessaires proviennent principalement des domaines techniques et scientifiques, tandis que les emprunts de luxe concernent davantage la langue courante. Il est plus raisonnable d'adapter en amazighe les termes scientifiques et techniques qui font partie d'un vocabulaire universellement connu plutôt que de créer des équivalents indigènes moins motivés et moins susceptibles de s'imposer.

Certains termes liés aux avancées technologiques sont déjà bien intégrés dans la langue, tels que "téléphone", "télévision", "microphone" ou "microordinateur". Cependant, la pression des emprunts sur une langue qui était presque figée, en raison de sa marginalisation jusqu'à récemment, ainsi que la familiarité croissante avec la langue source grâce aux médias et à l'enseignement, entraînent l'intégration de certaines sonorités étrangères dans la langue kabyle.

Cependant, il existe des recommandations pour l'adaptation de termes étrangers en amazighe, en particulier dans le domaine des mathématiques. Certains linguistes suggèrent l'utilisation d'emprunts pour les technicismes modernes courants, tout en

³⁵ Berkai (A), 2009, "Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ?", in Asinag, 3, 2009, IRCAM, p. 97-108.

privilégiant la création de termes indigènes pour les concepts traditionnels et en encourageant le recours à des métaphores ou des calques lorsque cela est possible.

En fin de compte, la question de l'emprunt linguistique et de l'adaptation en amazighe des termes étrangers est complexe et dépend de divers facteurs, notamment le domaine d'application, la fréquence d'utilisation et la possibilité de trouver des équivalents endogènes appropriés.

5. Le calque :

Pour J. Dubois : « *On dit qu'il y a un calque linguistique lorsque, pour désigner une notion ou un objet nouveaux, une langue A (comme le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais, par exemple) en un mot simple déjà existant dans la langue ou en une combinaison de mots existants dans la langue. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel dans la langue qui l'emprunte. Lorsqu'il s'agit d'un mot simple, le calque se manifeste par l'ajout, dans le sens courant du terme, d'un "sens" emprunté à la langue B... ».*³⁶

Donc un calque linguistique se produit lorsque, dans une langue (comme le français), une nouvelle notion ou un objet est désigné en traduisant littéralement un mot ou en créant une combinaison de mots à partir d'une langue étrangère (comme l'allemand ou l'anglais). Cela se distingue de l'emprunt pur, où le terme étranger est intégré tel quel. Les calques peuvent impliquer l'ajout d'un "sens" de la langue source, ce qui peut entraîner des nuances de signification par rapport à l'original. Par exemple, en français, le terme "smartphone" est traduit littéralement en "téléphone intelligent," ce qui est un exemple de calque linguistique.

Dans La néologie lexicale amazighe, où la langue amazighe, parlée en Afrique du Nord, doit constamment élargir son vocabulaire pour couvrir divers domaines, y compris scientifiques et techniques. Cela nécessite la création de néologismes, que ce soit en introduisant de nouveaux termes ou en empruntant des mots d'autres langues. La néologie peut prendre plusieurs formes, notamment la création de nouveaux termes pour décrire des concepts nouveaux (néologie "primaire") ou la traduction de termes de la langue source vers la langue cible (néologie traductive). Le texte met en évidence

³⁶ Dubois. J., *Linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, 2007, p.73.

l'importance du calque lexical et de l'emprunt lexical pour enrichir la langue amazighe, en adaptant ces termes à son système phonologique et morphologique.

5.1. Les types des calques dans la néologie linguistique :

Les linguistes spécialisés dans la création de nouveaux mots identifient deux catégories de calques linguistiques : le calque sémantique et le calque morphologique. Dans cette étude, nous nous engageons à analyser ces deux types de calques dans le contexte du Vocabulaire grammatical, dans le but de fournir une compréhension plus approfondie du processus de création de nouveaux mots et de la composition des calques morphologiques qui sont extraits de ce domaine de spécialité lexical.

5.1.1. Calque sémantique :

La néologie sémantique, également connue sous le nom de néologie de sens, est un processus de création interne qui implique l'élargissement ou l'enrichissement de la signification d'une unité lexicale préexistante. En d'autres termes, la néologie sémantique consiste à attribuer un nouveau sens à une expression linguistique existante.³⁷

Ainsi, un néologisme sémantique se réfère à l'utilisation d'un mot existant pour désigner un concept ou une notion dans le domaine scientifique ou technique. En effet, le calque sémantique est un processus par lequel une nouvelle signification est ajoutée à un mot déjà existant, souvent sous l'influence d'une autre langue.³⁸

5.1.2. Calque morphologique :

La néologie morphologique, également appelée néologie de forme, implique la création de nouveaux termes en utilisant des éléments lexicaux existants, en ayant recours aux processus de dérivation et de composition. Ainsi, un néologisme morphologique est un mot nouvellement formé, que ce soit par dérivation ou par composition.

³⁷ Abdelâali Talmenssour, 2021, « *Le calque lexical dans la terminologie amazighe : Typologie et morphogénèse Exemple du Vocabulaire grammatical* », Université Ibn Zohr Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Agadir, *Revue des Études Amazighes*, 9, p. 21-35.

³⁸ Comme le note Guilbert (1975 : 59), la néologie sémantique consiste dans la mutation sémantique sans création d'une substance signifiante nouvelle; elle est du domaine du signifié.

Le calque morphologique est considéré comme un emprunt de structure (néologie de forme). Pour créer ces néologismes, on peut emprunter la structure interne de mots simples ou composés, voire de groupes de mots ou d'expressions entières. Dans tous les cas, il s'agit d'une création morphologique par le biais de la dérivation ou de la composition, que ce soit par l'ajout de préfixes et suffixes ou par la création de nouvelles structures syntaxiques. Nous pouvons distinguer pour ce type de calques morphologiques :

- Le calque morphologique par dérivation.
- Le calque morphologique par composition syntagmatique.

Berkai dans son article (2009)³⁹ explique que la création d'un nouveau mot ou d'un "signifiant" dans une langue peut se faire en empruntant la structure d'un mot étranger tout en utilisant le sens de ce mot étranger comme "signifié". Il illustre cette idée en donnant des exemples de mots empruntés dans différentes langues, où la structure du mot est calquée sur celle d'un mot étranger, mais le sens est préservé. Par exemple, en français, le mot "point de vue" a été emprunté dans d'autres langues telles que l'espagnol, où il devient "punto de vista," tout en conservant le sens initial du terme français.

6. La lexicologie :

6.1. Définition :

Le champ d'étude de notre recherche relève d'une discipline qui s'appelle la lexicologie.

Cette discipline est fondée par le lexicographe Bernard Quemada⁴⁰ qui date du 19^{ème} siècle, le début de la lexicologie sont rattachés au personnage Ferdinand de Saussure linguiste suisse, qui organisé les cours de la linguistique générale.

Etymologiquement, le terme «lexicologie »vient du grec «lexikon» qui signifie «lexique» et logos qui signifie« sens, raison ».

La lexicologie est la discipline de la linguistique. Le dictionnaire de la linguistique J. Dubois nous donne la définition suivante : « *la lexicologie est l'étude du*

³⁹ Berkai (A), 2009, "Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ?", in Asinag, 3, IRCAM, p. 97-108.

⁴⁰ Bernard Quemada, est un universitaire français. Il est l'un des pionniers de la lexicographie française au 20^{ème} siècle.

lexique, du vocabulaire d'une langue dans ses relations avec les autres composants de la langue, phonologique et surtout syntaxique et avec les facteurs sociaux, culturel et psychologique. La lexicologie, conçue comme étude scientifique des structures du lexique, est une discipline récente. ».⁴¹

6.2. Les branches de la lexicologie :

Les différentes branches de la lexicologie étudiaient différents aspects du lexique, tels que sa signification, sa structure, sa formation, sa variation et son usage.

6.2.1. La sémantique lexicale :

La sémantique lexicale selon Christophe SCHWARZE « étude du sens des mots, le sens d'un mot donnée est un potentiel, codé et représenté dans le lexique mental ». Cette discipline s'intéresse au sens de la manière exclusive, la structure sémantique d'un mot.

6.2.2. La morphologie lexicale :

Elle est en rapport avec la forme des mots, ainsi que les relations formelles qui s'établissent entre eux. Son but est « *la description des règles qui réagissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour consulter les mots* »⁴². Elle consiste à mettre en évidence les éléments constitutifs des mots, et des règles qui déterminent leurs combinaisons.

6.3. Le lexique :

6.3.1. Définition :

Le lexique est un ensemble d'unités significatives d'une langue donnée à un moment donné de son histoire. Le dictionnaire de la linguistique J. Dubois nous donne la définition suivante : « *le mot lexicale désigne l'ensemble d'unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté d'une activité humaine d'un locuteur etc. ... Le terme lexicale est alors réservé à la langue ses unités sont les lexèmes.* »⁴³

D'après le dictionnaire le Robert ; « *le lexique se définit comme étant un ensemble indéterminé des éléments signifiants stable (mot, locution) d'une langue,*

⁴¹ Dubois. J., *Linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, 2007, p.281.

⁴² Dubois. J., *Linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, 2007, p.311.

⁴³ Dubois. J., *Linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, 2007, p.282.

*considéré abstraitement comme une des composantes formant le code de cette langue.».*⁴⁴

D'autre part, le grand dictionnaire Larousse définit comme ; « *ensembles des mots formants la langue d'une communauté et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue* ». ⁴⁵

André Martinet, est mentionné dans le dictionnaire en tant que linguiste qui a proposé une théorie de l'organisation du lexique basée sur la linguistique structurale. Le dictionnaire Larousse souligne également l'importance du lexique dans la communication et la compréhension du sens.

En somme, le Dictionnaire Larousse est la théorie d'André MARTINET sont en accord sur la définition du lexique en tant qu'ensemble de mots et d'unités linguistique utilisés pour la communication et la compréhension du sens.

6.4. Le lexème :

6.4.1. Définition :

Le lexème est l'unité fonctionnelle du lexique, il est appelé un morphème lexical qui renvoie à une notion abstraite ou concrète. selon la théorie, cependant, le lexème se réassimilé au morphème (morphème lexicale) ou à l'unité de signification, souvent supérieur au mot.⁴⁶

Le lexème est une unité de signification qui correspond à un mot ou à une partie de mot qui peut se combiner avec d'autres éléments pour des expressions plus complexes. Le linguiste Dubois définit le lexème comme étant une unité lexicale minimale, c'est – à-dire une unité de sens qui peut être associée à une forme phonique ou graphique.

6.5. Le vocabulaire :

6.5.1. Définition :

Le vocabulaire est un ensemble de mots qui existent dans un texte, ouvrage, propre à un auteur. Le dictionnaire de la linguistique J. Dubois nous donne la définition suivante : «*dans la terminologie linguistique le vocabulaire est une liste exhaustive des*

⁴⁴ Le dictionnaire le Robert, 2007, p.800.

⁴⁵ Le grand dictionnaire de Larousse, 200, p.907.

⁴⁶ Dubois. J., *Linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, 2007, p.278.

*occurrences figurant dans le corpus il est réservé au discours, ses unités sont des vocables.»*⁴⁷

7. L'administration :

7.1. Définition :

L'administration peut être définie comme l'ensemble des activités, processus et pratique pris en compte dans la gestion des affaires publique. Elle englobe un large éventail de fonction. L'administration peut se référer à l'ensemble des institutions, des fonctionnaires et des agents publics qui travaille pour l'état ou les autorités locales.

En résumé, l'administration est un domaine complexe et diversifié qui implique la gestion des affaires publiques, la présentation, la mise en œuvre.

8. Les collectivités locales :

8.1. Définition :

En Algérie, les collectivités locales sont également des entités administratives qui sont chargées de l'administration d'un territoire donné. Elles sont organisées en trois niveaux : les communes, les wilayas et les assemblées populaires de wilaya.

Les communes sont des collectivités locales de base, qui sont gérées par un conseil communal élu et présidé par un maire. Les communes sont chargées de la gestion des services publics locaux tels que l'éducation, la santé, l'urbanisme.

Les wilayas sont des collectivités territoriales de niveaux supérieurs, qui sont chargées de l'administration d'un ensemble de communes. Elles sont dirigées par un wali qui est nommé le président de la république, les assemblées populaires de wilaya sont des organes délibérants des wilayas, qui sont composés délinants des wilayas, qui sont composées de conseillers par les communes.

En Algérie, les collectivités locales ont un rôle important dans la vie politique et économique du pays, car elles sont chargées de la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local, ainsi que la gestion des services publics locaux.

⁴⁷ Dubois. J., *Linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, 1994, p.507.

Conclusion partielle :

En conclusion de ce chapitre consacré à la néologie et à la terminologie dans le contexte de la langue amazighe, il est évident que ces deux domaines sont d'une importance cruciale pour le développement et la préservation de cette langue. La langue amazighe, comme de nombreuses autres langues, est confrontée à des lacunes terminologiques significatives, en particulier dans des domaines spécialisés tels que les sciences et la technologie. Pour combler ces lacunes, la néologie terminologique s'avère être un outil indispensable.

La création de nouveaux termes et leur intégration dans le lexique de la langue amazighe est un processus complexe qui nécessite une approche réfléchie. Il est crucial d'impliquer des spécialistes de divers domaines afin d'éviter des créations terminologiques anarchiques et dispersées. Le recours au calque lexical, en tant que mécanisme néologique, s'avère être une option judicieuse, car il permet de créer des équivalents en langue amazighe pour les termes étrangers, évitant ainsi les emprunts lexicaux directs à d'autres langues.

Cependant, cela ne signifie pas que les emprunts lexicaux doivent être totalement évités. Ils constituent un moyen naturel d'enrichir le lexique, mais leur utilisation doit être gérée de manière réfléchie, en fonction des besoins spécifiques de la langue amazighe. Une politique d'aménagement du lexique doit être mise en place pour choisir les emprunts adéquats et déterminer la meilleure façon de les intégrer dans la langue, tout en tenant compte de la situation sociolinguistique.

Enfin de compte, l'aménagement linguistique du lexique de la langue amazighe, en particulier dans le domaine de la néologie terminologique, est essentiel pour maintenir sa vitalité et sa pertinence dans un monde en constante évolution. Cela permettra de répondre aux besoins de communication dans des domaines de plus en plus spécialisés et de garantir que la langue amazighe continue à évoluer tout en préservant son identité culturelle.

*Chapitre II : analyse
Lexicale*

Introduction :

Après avoir achevé la partie théorique, dans ce chapitre nous allons proposer une terminologie administrative en tamaziyt du corpus recueilli, ainsi que la source de notre traduction, et enfin nous allons voir les caractères linguistiques de nos néologismes.

1. La terminologie administrative en tamazighet :

Le secteur de la direction de Moudjahidin				
N°	Dénomination en français	Dénomination en arabe	Terminologie proposée amazighe	La source
N°1	Bureau secrétariat	وَيْدَة الْأَمْر	Tanarit n useylel	•Dictionnaire Français – tamaziyt 40.000 mots intitulé ccix –iw de Brahim Ben Taleb
N°2	Bureau de directeur	وَيْدَة أَمْر	Tanarit n umahil	
N°3	Service administratif et moyens généraux	لِسُ الداسج وأيسرائي أَمْر	Tagzem tadeblant	•Glosbe (Dictionnaire français –kabyte)
N°4	Service des médias, de l'activation, distribution et des expositions	لِسُ التال وأنشيط وأنصيرغ وأساسض	Tagzental agdud, tusna d timzikent	
N°5	Service de la gestion du personnel, budget et comptabilité	صِدْحُ شش أَسْخَذِيَّ اَيضاً أَمْر وأداسج	Tanafut asferkkel udmawen n temsastelt d tsaktit	
N°6	Réserve	لِاح الدتياط	A harez	
N°7	Bibliothèque	أَمْر	tamkarđit	•Dictionnaire français -tamaziyt (asegzawal.com)
N°8	Salle d'exposition N°1 terminologie de la guerre de libération	لِاح أَمْر 1 أَمْر نيشوويج أَمْر أَمْر	Tazeqqa n uεaruđ n lgirra	

N°9	Bureau de la sécurité et de la documentation	بَيْتُ الْأَمْنِ وَأَيْ حَائِكْ	Tanarit n tyellist d imesli
N°10	Salle de conférence	لِحَا أَذَا ضَا شَا خ	Tazeqqa n usareg
N°11	Salle de l'honneur	أَمْرَاحُ الشَّرِيحِ	Taseqqa n tirugza
N°12	Service de restauration et de préservation	صِدْحُ أَشْبِي وَأَذْفَعُ	Tanarit n usehbiber q usegem
N°13	Service de collections, récupération, restauration et conservation		Tanarit tazrigt n unadi yef taleskint amezray
N°14	Service de collections historique et documentaire	صِدْحُ أَجَّعَ أَجَّحَا أُنَاسُ بِيحِ	Tanarit taleskint n umezruy
N°15	Service de l'information et de l'animation	صِدْحُ أَشْشِ وَأَنْبِيحِ	Tanarit taleskint d iwesli
N°16	Salle d'exposition N°2 de la wilaya historique 3	لِحَا الشُّضِ 2 أَيْ يَلِيحِ أَخْخِ أُنَاسُ بِيحِ	Tazeqqa n uearud 2 n lgirra
N°17	Calendrier de congés annuels	مَنْسُ الطَّحِ أَسْ بِيحِ	Taswast n yimuras
N°18	Attestation de travail	شَهِادَاتُ	Aselkin n uxeddin
N°19	Demande de l'envie de sortir pour les vacances annuelle	طِبَّةُ الشُّغَا نِي أَخْشُرُودُ طَّحِ بَسْبِيحِ	Asuter n tufya nyimuras

•Un recueil :
Amawal n tebdelt
(LEXIQUE
ADMINISTRATIF
) Français –
tamaziyt –arabe

+ Proposition
personnelle

N°20	Demande de certificat ou autre document	شهادج او وچېم أختي	Asuter aselkin ney imesli
N°19	Certificat de rachat	شهادج اسننسان	Aselkin n ufdi
N°20	Demande de preuve de validité du certificat	تة اجناخ صذح اؤى چېم	Asuter n unaza n uselkin
N°21	Permis de sortie	نسخ يص اؤخ شود	Ttesrih n tufya
N°22	Calendrier des congés de l'exception	ممسلاطح اسنخ اليح	Taswast n imuras n tasureft

Le Secteur du Musée de Moudjahidin

N°	Dénomination en français	Dénomination en arabe	Terminologie proposée amazighe	La source
N°1	Bureau de secrétariat	مينة ال ااح	Tanarit nuseylel	•Google traduction Français – arabe
N°2	Bureau de directeur	مينة اؤذيش	Tanarit n unemhal	
N°3	Service administratif et moyens généraux	لس االدايج وايس اؤ اؤاح	Tagzemt adeblan	
N°4	Service de protection social	مص ذح اؤذ اوج الاج اؤ اوج	Tanafut n usehbiber ametti	
N°5	Service de pension informatique	مص ذح اؤ اؤ واؤ اؤ اؤ اؤ	Tanafut tastayt d tasenselkint	
N°6	Service patrimoine historique et culturel	مص ذح اؤ اشراث اؤماني و اؤاس اؤي	tanafut n tigemmi d umezruy adelsan	

•Google traduction
Français – arabe

•Dictionnaire
Français –
tamaziyt
40.000 mots
intitulé ccix –
iw de Brahim

N°7	Bureau de commémoration des journées et des fêtes nationales	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ ⵏ ⵓⵏ ⵏⵉⵏⵓⵏ ⵏ ⵓⵏ ⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n umeryun nurar d ussan uyelwan	Ben Taleb + Proposition personnelle
N°8	Bureau finance	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n temsastelt	
N°9	Bureau de protection	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n leenaya, tanarit n useḥbiben	

Le secteur de L'APC (La Mairie)

N°	Dénomination en français	Dénomination en tamazight	Terminologie proposée amazighe	La source
N°1	Bureau de secrétariat	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n useylel	•Google traduction Français –Arabe • Dictionnaire Français – tamaziyt 40.000 mots intitulé ccix –iw de Brahim Ben Taleb
N°2	Bureau d'ordre	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n temyazanin	
N°3	Bureau de moyens généraux	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n ttawil imuta	
N°4	Bureau d'hygiène	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n usizdeg	
N°5	Bureau de sécurité	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n tyellist	
N°6	Bureau gestion de personnel	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit userfrek unewrik	
N°7	Bureau des archives et documentation	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanarit n yidarizen d yisrmiyen	
N°8	Bureau des affaires juridique	ⵢⵓⵏⵉⵜ ⵓⵎⵉⵔⵓⵏ ⵓⵏ ⵓⵏⵉⵏⵓⵏ	Tanafut n yiwezla n teydemt d tilla	

Chapitre analyse

	et contentieuse			français -tamaziyt
--	-----------------	--	--	--------------------

N°9	Bureau d'état civil	وَيْتَة إِذَّاح اَوَّذَّوْح	Tanarit n waddad ayarim	(asegzawal.com)
N°10	Bureau transcription et gestion de courrier	وَيْتَة إِسْخ و إِداسج اَوَّشْرِيذ	Tanarit n yikaramen d usefrek	
N°11	Bureau élection et service national	وَيْتَة الْأُوخ إِذَّاح و اَوَّخْذِج اَوَّطِيْج	Tanarit tifranin d tnafut tayelwant	
N°12	Bureau de l'action social	وَيْتَة اَوَّو الْجِوَّاي	Tanarit n usawas n yinuser	
N°13	Bureau gestion du filet social	وَيْتَة إِداسج شُوْج الْأَوَّجِوَّاي	Tanarit ifilumetti	
N°14	Bureau des affaires culturelles et sportives	وَيْتَة اَوَّشْرُوْو اَوَّغْمَانِيْج وَاَوَّوْاضِج	Tanarit n wawas n yidles d waddal	
N°15	Bureau statistique	وَيْتَة اَوَّادِصْء	Tanarit n teskatin	
N°16	Bureau section de fonctionnement	وَيْتَة اَوَّوْمِسْ اَوَّوْوَخ اَوَّوْشْرِيْج	Tanarit n useylel n uddu	
N°17	Bureau section d'équipement	وَيْتَة اَوَّوْمِسْ اَوَّوْوَخ اَوَّوْشْرِيْج	Tanarit n useylel	
N°18	Bureau régisseur	وَيْتَة اَوَّوْشْرِيْج	Tanarit n unemhal	
N°19	Bureau gestion de matériel	وَيْتَة إِداسج اَوَّوْشْرِيْج	Tanarit n ttawilat	
N°20	Bureau régie	وَيْتَة إِداسج اَوَّوْشْرِيْج	Tanafut n tneṭtuft	

N°21	bureau entretiens, voiries, réseau AEP et assainissement	وَيَنْتَ صَوَا ح اَوَّيَا نَة اَطش ق وَأش نوا خ وَأص ش ف اَص د ي	Tanarit n usdiwen ,abraz, iberdan
N°22	Bureau planification (permis de possessions et réserves fonciers)	وَيَنْتَ نَا ح ط ي ط (نص اس ي و خ د ي ا ص ح ا د ن ي ا ط ي ا س ض)	Tanarit n usawas
N°23	Bureau travaux neufs et grosses réparation	اَي ا وَيَنْتَ أ ج ذ ي ج و ا ل ص ا ل د ا خ ا ش ن ي س و ح	Tanarit n imuhal imuta
N°24	Bureau secrétariat service technique	وَيَنْتَ ا ل د ا س ج ل س ا خ ذ ح ا ن د ي و ح	Tanarit n useylel d tnafut tzuri
N°25	Acte de mariage	ش ه ا د ج ا ض ر و ا د	Aselkin n tisulyiwin
N°26	Livret de famille	د ن ن ش ا ن ا ح	Azma n uggawes
N°27	Fiche familiale	و س ل ح ا ل ش ش ج	Tifert n tawga
N°28	Certificat de non mariage, non divorce	ش ه ا د ج ذ ا ض ر و ا د ا و ا د ا ط ا ل ق	Ileta n war n tisulyiwin d war berru
N°29	Extrait de jugement collectif déclaratif de naissance	م ت ط ن ا خ د ي ج ا ي ت ت ا ل ا ن ا ل د ج	Izerfan n ujmu ugenna n tlalit
N°30	Acte de naissance	ش ه ا د ج ا ن ي ا ل د	Aselkin ntlalit
N°31	Acte de décès	ش ه ا د ج ا ن ي ن ا ج	Aselkin n tmettant

IDEM

N°32	Avis de mention de mariage et divorce	س تزوش اّرواد و اّطالق	Ileta n ubder tisulyiwin d berru
N°33	Permis d'inhumer	نص شيوخ اّذندّ	Areg n ukfel
N°34	Délivrance en acte de naissance N°07	اصداس ش هادج اّبالد سل 07	Asufey n warra n tlatit uṭṭun wis 07
N°35	Certificat de résidence	ش هادج الإللاح	Aselkin n uzdey
N°36	Extrait d'acte de naissance N°12	ش هادج اّبالد سل 12	Aselkin n tlatit uṭṭun wis 12
N°37	Direction des études et de la construction	ذّوشيوخ اّندس اساخ و اّكّوش	Tamehla n tizraw d tsekki
N°38	Service biométrique	صّذح اّنّوي شيوخ	Tanafut n tebyumitrit
N°39	Service carte grise	صّذح اّشطلالاخ اّشاديج	Tanafut n takarḍa n usuḍen n tsunay
N°40	Direction général de la conception	ذّوشيوخ اّنّطي اّلا	Tamehla n usali umatu

Le secteur de la Santé				
N°	Dénomination en français	Dénomination en arabe	Terminologie proposée amazighe	La source
N°1	Accueil des urgences adultes	تّرايح اّطيساس اّغويّ	Amager tizwirt n imeqqarnen	• Google traduction
N°2	Accueil des urgences enfants	تّرايح اّطيساس اّألد طنفاي	Amager tizwirt n igardan	
N°3	Service d'anesthésie	لس اّنّخ ذّوش	Tagzmt n waduz	

N°4	Bloc opératoire	لسُه اَلْوَاخ	Tagzemt n tumhilin	Français-Arabe
N°5	Service cardiologie et médecine vasculaire	لسُه اِشْرَاضِ اَلْمِوَجِّ وَالْوَاخِ اَلذِّي يُوْجِ	Tagzemt ntusna d tujjyan n izuran n wul	<p>•Dictionnaire Français – tamaziyt 40.000 mots intitulé ccix – iw de Brahim Ben Taleb</p> <p>•Dictionnaire français - tamaziyt (asegzawal.com)</p>
N°6	Service de vaccination	خَذِّحِ اَلطَّيْبِي	Tanarit n ugzi	
N°7	Service pédiatrique	لسُه اَلطَّنَائِي	Aqdac n igardan imecṭaḥ	
N°8	Service viscérale et urologique	لسُه اَلشَّامِ اَلطَّيْبِي وَ اَلشَّامِ اَلطَّيْبِي	Tagzemt n waṭṭan n uhida	
N°9	Service de médecine générale	لسُه اَلطَّيْبِي اَلْاَاجِي	Tagzemt n tujjya umatu	
N°10	Service neurologie	لسُه اَللَّصَابِ	Tagzemt n lmoz	
N°11	Service ophtalmologie	لسُه اَلطَّيْبِي اَلْاَاجِي	Tagzemt n tilizri	
N°12	Service pneumologie	لسُه اِشْرَاضِ اَلشَّامِ	Tagzemt n idmaren	
N°13	Service radiologie	لسُه اَلشَّامِ	Tagzemt n usedrer	
N°14	Service rhumatologie	خَذِّحِ اَلشَّرْوَانِي	Tanarit n rumatizm	
N°15	Service dentaire	لسُه اَلطَّيْبِي اَلْاَاجِي	Tagzemt n uglan	
N°16	Service diabétologie	بَاحِ اَلشَّامِ اَلْاَاجِي	Tagzemt n sekker	
N°17	Les comptes rendus de consultation, d'intervention, d'exploration et d'hospitalisation	نَمَائِي اَلشَّامِ اَلْاَاجِي تَدَخُّ اَلْاَاجِي اَلْاَاجِي وَ اَلْاَاجِي اَلْاَاجِي	Tilyiwin n ucawer d unekcum n ḥellu	

N°18	Les feuilles de surveillance	ویرلح اَشَّالْبَاح	Tawerqet n t̄asit
N°19	Les gardes malades	وَشَّضَح	Adaf n umuđin
N°20	Demande de congé	طِبَّة اَشَّغْبَاح نِي اَشَّشُود وَّطِح	Asuter n tufya n yimuras
N°21	Carte vitale ou attestation de sécurité sociale	اَشَّطَالِح اَشَّذَبِيْبُوح اَوْ شَدَاچ اَشَّضَاا الچنَّاي	Aselkin n đemana tamettit
N°22	Carte de mutuelle	نطالِح وَّشَّشُوح ح	lkarđa timilal

Le secteur de la Direction des Impôts

N°	Dénomination en français	Dénomination en arabe	Terminologie proposée amazighe	La source
N°1	Bureau de secrétariat	وَيَّة اَلْاَح	Tanarit n useylel	•Dictionnaire français -tamaziyt (asegzawal.com)
N°2	Bureau principale de gestion	وَيَّة اَلدَّاسِي اَشَّشُوبِي	Tanarit uebdel n useftek	
N°3	Section bâtiment et travaux public	لِس اَشَّبَاا وَالشَّغْبَاي اَشَّاَح	Tagzemt n usiken	
N°4	Section fiscalité de service commercial	وَشَّخْذِح وَّشَّشُوبَاچ اَشَّشُوبَاخ	Tagzemt n tewsi n tnarit menzi	
N°5	Section fiscalité de secteur présentation de service	لِس تَمْدِي خْذِح اَشَّشُوبَاا نِي اَشَّطَاا	Tagzemt n tewsi n tnarit	

N°6	Section fiscalité du service industriel	لِسُّهُ اَخَذِح اَضْشِبْوِح َّخَذِ ح اَصْبِطَاح	Tagzemt n tewsi n usawas tamgurant
N°7	Service fiscalité du secteur de profession libérale	لِسُّهُ اَضْشِبْوِح نِي لَطَاع اَوَّه اَضْشِج	Tagzemt n tewsi n ssenæa alellay
N°8	Service principale du contrôle de la recherche	لِسُّهُ اَضْشِبْوِح اَضْشِج اَضْشِبْوِح	Tagzemt aswad n unadi
N°9	Service fichiers et recoupement	خَذِح اَوَّناخ وَأَضْشِج	Tanarit n ufaylu
N°10	Service de recherche de matière imposable	خَذِح اَضْشِبْوِح اَضْشِبْوِح اَضْشِبْوِح اَضْشِبْوِح نَح	Tanarit n unadi tanga n tewsi
N°11	Service des interventions (fonctionne en brigade)	لِسُّهُ اَضْشِبْوِح اَضْشِبْوِح وَأَضْشِبْوِح	Tanarit n lmarifa
N°12	Service de contrôle	لِسُّهُ اَضْشِبْوِح	Tagzemt n usemqed
N°13	Service principale de contentieux	لِسُّهُ اَضْشِبْوِح اَضْشِبْوِح اَضْشِبْوِح	Tagzemt amenzu usteqneæ
N°14	Service de réclamation	لِسُّهُ اَضْشِبْوِح	Tagzemt n tuṭṭra
N°15	Service de commission	خَذِح اَضْشِبْوِح	Tanaritn useylef
N°16	Service de notification et ordonnancement	بِن اَضْشِبْوِح اَضْشِبْوِح	Tagzemt n ulyen d usmizwer
N°17	Receveur de centre des impôts	اَضْشِبْوِح اَضْشِبْوِح	Amekkwās n leyrama

• Dictionnaire Français – tamaziyt 40.00 mots intitulé ccix –iw de Brahim Ben Taleb

• Google traduction Français –Arabe

N°18	Service de la caisse	يَوتَة اُمْدِيُوح	Tanarit n lkis
N°19	Service de la comptabilité	صِدْح اُدَّاسْح	Tanafut n tsaktit
N°20	Services des poursuites	خِدْح اُمْدِيُوح اَلْح	tanaritn usmigege
N°21	Service d'accueil et d'information	خِدْح اَلْسْمِيَاي وَأَمْدِيُوح	Tanarit n usnubeg d tullya
N°22	Service d'informatique et moyens	خِدْح اَمْدِيُوش واناسد	Tanarit n asenselkam d ttawil

Le secteur de la direction de la poste et de la télécommunication

N°	Dénomination en français	Dénomination en arabe	Terminologie proposée amazighe	La source
N°1	Bureau de la coordination et du suivi des activités de la poste	يَوتَة نَسِيك وَشَالْح اَلْشَطْح اُمْدِيُوح	Tanarit n uzday d uɣfar n uqdac n tebrat	
N°2	Bureau des services postaux et des services financiers postaux	يَوتَة اَخْدِيُوح اُمْدِيُوح وَأَخْدِيُوح اُمْدِيُوح اُمْدِيُوح	Tanarit n tebrat d tizraf	
N°3	Bureau de la sécurisation des infrastructures	يَوتَة اَمْدِيُوح اُمْدِيُوح اُمْدِيُوح اُمْدِيُوح	Tanarit n walles	

	postales			
N°4	Bureau des infrastructures des technologies et de l'information et de la communication	بُيُوتُ تِيْلِيْجِيَا اَلْاِنْفِرَا وَالاِنْفِرَا وَالاِنْفِرَا	Tanarit n teknulujit d tulya d uselyu	
N°5	Bureau de la société de l'information	بُيُوتُ اَلْاِنْفِرَا	Tanarit tmetti d tulya	
N°6	Bureau des statistiques et de l'exécution des projets du secteur	بُيُوتُ اَلْاِنْفِرَا اَلْمَطِيَا	Tanarit n leḥsab d lexdma n leqdicat	
N°7	Le service de l'administration et des moyens	لِسُ اَلْاِنْفِرَا	Tagzemt n ttawil	
N°8	Bureau du personnel et des affaires juridiques	لِسُ اَلْاِنْفِرَا اَلْمَطِيَا	Tagzemt unewrik d leqdic azerfan	
N°10	Bureau de budget et des moyens généraux	اَلْمَطِيَا وَسَا اَلْمَطِيَا	Tanarit n temsasstelt d ttawilamatu	
N°11	Demande de congé	طِيَا	Asuter n yimuras	
N°12	Demande de repos compensateur	طِيَا	Asuter n ustaefu	
N°13	Congé de maladie	طِيَا	Anerzuf n waṭṭan	
N°14	Autorisation d'absence de maladie	اَرُ اَلْمَطِيَا	Areg n ubṭal n waṭṭan	

• Dictionnaire Français – Tamaziyt 40.000 mots intitulé ccix – iw de Brahim Ben Taleb

2. Analyse de la terminologie (lexicale):

2.1. Les néologismes de la forme simple :

Aharez : nom masculin singulier → HRZ.

Tamkarđit : nom féminin singulier → KRĐ.

2.2. Les néologismes de la forme composée :

2.2.1. Par composition synaptique :

➤ Nom + Nom :

Tagzem tadeblant : nom féminin singulier + nom féminin singulier → GZM + DBL.

Tanarit tazrigt : nom féminin singulier + nom féminin singulier → NR + ZRG.

Tanarit taleskint : nom féminin singulier + nom féminin singulier → NR + LSK.

Tagzemt adeblan : nom féminin singulier + nom masculin singulier → NR + DBL.

Tanarit ifilumetti : nom féminin singulier + nom masculin singulier → NR + FLMT.

Ikarta timilal : nom féminin singulier + nom féminin singulier → KRT + ML.

➤ Nom + Préposition + Nom :

Tanarit n useylel : nom féminin singulier + nom masculin singulier → NR+SYL.

Tanarit n umahil : nom féminin singulier + nom masculin singulier → NR+MHL.

Taseqqa n usareg : nom féminin singulier + nom masculin singulier →SQ+SRG.

Taseqqa n tirugza : nom féminin singulier + nom féminin singulier →SQ+RGZ.

Tanarit n usehbiber : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+HBR.

Taswast n yimuras : nom féminin singulier + nom masculin pluriel →SW+MRS.

Aselkin n uxeddim : nom féminin singulier + nom masculin singulier →SLK+XDM.

Aselkin n ufdi : nom féminin singulier + nom masculin singulier →SLK+FD.

Ttesrih n tufya : nom féminin singulier + nom féminin singulier →TSRH+FY.

Tanarit n unemhal : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+NMHL.

Tanarit n temsastelt : nom féminin singulier + nom féminin singulier →NR+MSTL.

Tanarit n leenaya : nom féminin singulier + nom féminin singulier →NR+ENY.

Tanarit n temyazanin : nom féminin singulier + nom féminin pluriel →NR+MYZ.

Tanarit n usizdeg : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+ZDG.

Tanarit n tyellist : nom féminin singulier + nom féminin singulier →NR+YLS.

Tanarit n teskatin : nom féminin singulier + nom féminin pluriel →NR+SK.

Tanarit n ttawil : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+TWL.

Tanafut n tneṭtuft : nom féminin singulier + nom féminin singulier →NF+NṬF.

Tanarit n usiwes : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+SWS

Aselkin n tisulyiwin : nom féminin singulier + nom féminin pluriel →SLK+SLYW.

Azmam n uggawes : nom féminin singulier + nom masculin singulier →ZM+GWS.

Tifert n tawga : nom féminin singulier + nom féminin singulier →FR+WG.

Aselkin n tlalit : nom féminin singulier + nom féminin singulier →SLKN+L.

Aselkin n tmettant : nom féminin singulier + nom féminin singulier →SLKN+MT.

Areg n ukfel : nom féminin singulier + nom masculin singulier →RG+KFL.

Aselkin n uzdey : nom féminin singulier + nom masculin singulier →SLKN+ZDY.

Tanafut n tebyumitrit : nom féminin singulier + nom féminin singulier →NF+BYMTR.

Tagzmt n waduz : nom féminin singulier + nom masculin singulier →GZM+DZ.

Tagzemt n tumhilin : nom féminin singulier + nom féminin pluriel →GZM+MHL.

Tanarit n ugzi : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+GZ.

Tagzemt n Imox : nom féminin singulier + nom masculin singulier →GZM+MX

- Tagzemt n tilizri : nom féminin singulier + nom féminin singulier →GZM+LZR
- Tagzemt n idmaren : nom féminin singulier + nom féminin pluriel →GZM+DMR
- Tagzemt n usedrer : nom féminin singulier + nom masculin singulier →GZM+DR
- Tanarit n rumatizm : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+RMTZM
- Tagzemt n uqlan : nom féminin singulier + nom masculin pluriel →GZM+GLN
- Tagzemt n sekker : nom féminin singulier + nom masculin singulier →GZM+SKR
- Tawerqet n teasit : nom féminin singulier + nom féminin singulier →WRQ+ES
- Adaf n umuḍin : nom féminin singulier + nom masculin singulier →DF+MDN
- Tagzemt n usiken : nom féminin singulier + nom masculin singulier →GZM+SKN
- Tanarit n ufaylu : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+FYL
- Tanarit n lmarifa : nom féminin singulier + nom féminin singulier →NR+MERF
- Tagzemt n usemqeḍ : nom féminin singulier + nom masculin singulier →GZM+MQD
- Tagzemt n tuṭṭra : nom féminin singulier + nom féminin singulier →GZM+ṬR
- Tanarit n useylef : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+YLF
- Amekkwat n leyrama : nom féminin singulier + nom féminin singulier →KWS+YRM
- Tanarit n lkis : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+KS
- Tanafut n tsaktit : nom féminin singulier + nom féminin singulier →NF+SKT
- Tanarit n usmigeḡ : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+MG
- Tanarit n walles : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NR+WLS
- Asuter n ustaefu : nom féminin singulier + nom masculin singulier →STR+STEF
- Anerzuf n waṭṭan : nom féminin singulier + nom masculin singulier →NZRF+WṬN

2.2.2. Les néologismes qui ont plus de deux noms avec préposition :

Tagzental agdud, tusna d timzikent

Tanafut asferkkel udmawen n temsastelt d tsaktit

Tazeqqa n uearud 1 n lgirra

Tanarit n tyellist d imesli

Tanarit tazrigt n unadi yef taleskint amezray

Tanarit taleskint n umezruy

Tanarit taleskint d iwesli

Tazeqqa n uearud 2 n lgirra

Asuter n tufya nyimuras

Asuter aselkin neyimesli

Asuter n unaza n uselkin

Taswast n imuras n tasureft

Tanafut n usehbiber ametti

Tanafut tastayt d tasenselkint

tanafut n tigemmi d umezruy adelsan

Tanarit n umeryun nurar d ussan uyelwan

Tanarit n temsastelt

Tanarit userfrrek unewrik

Tanarit n yidarizen d yisrmliyen

Tanafut n yiwezla n teydemt d tilla

Tanarit n waddad ayanim

Tanarit n yikaramen d usefrek

Tanarit ifran d tnafut ayelwan

Tanarit n usawas n yinusal

Tanarit n wawas n yidles d waddal

Tanarit n useylel n uddu

Tanarit n usdiwen ,abraz

Tanarit umahil aynan d selhu

Tanarit n useylel d tnafut tzuri

Ileta n war n tisulyiwin d war berru

Izerfan n ujmu ugenna n tlatit

Ileta n ubder tisulyiwin d berru

Asufey n warra n tlatit uṭṭun wis 07

Aselkin n tlatit uṭṭun wis 12

Tamehla n tizraw d tasekki

Tanafut n takarḍa n usuḍen n tsunay

Tamehla n usali umatu

Amager tizwirt n imeqqarnen

Amager tizwirt n igardan

Tagzemt ntusna d tujjyan n izuran n wul

Aqdac n igardan imecṭah

Tagzemt n waṭṭan n uhida

Tagzemt n tujjya umatu

Tilyiwin n ucawer d unekcum n hellu

Asuter n tufya n yimuras

Aselkin n demana tamettit

Tanarit uebdel n usefrek

Tagzemt n tewsi n tnarit menzi

Tagzemt n tewsi n tnarit

Tagzemt n tewsi n usawas tamgurant

Tagzemt n tewsi n ssenea alellay

Tagzemt aswad n unadi

Tanarit n unadi tanga n tewsi

Tagzemt amenzu usteqneε

Tagzemt n ulyen d usmizwer

Tanarit n usnubeg d tullya

Tanarit n asenselkam d ttawil

Tanarit n uzday d uqfar n uqdac n tebrat

Tanarit n tebrat d tizraf

Tanarit n teknulujit d tulya d uselyu

Tanarit tmetti d tulya

Tanarit n leh̄sab d lexdma n leqdicat

Tagzemt unewrik d leqdic azerfan

Tanarit n temsasstelt d ttawilamatu

Areg n ubtal n waṭṭan

2.2.3. Par composition proprement dite :

Tanarit ifilumetti : ifilu + metti.

2.3. La terminologie de forme dérivée :

2.3.1. Dérivation à base nominale :

Voici quelques exemples :

Tanarit → anar (nom masculin singulier)

tyellist → ayellis (nom masculin singulier)

Tirugza → argaz (nom masculin singulier)

Taswast → aswas (nom masculin singulier)

Yimuras → amras (nom masculin singulier)

Usizdeg → zeddig (nom masculin singulier, adjectif)

Tadeblant → adebl (nom masculin singulier)

Udmawen → udem (nom masculin singulier)

2.3.2. Dérivation à base verbale :

Voici quelques exemples de notre terminologie proposée :

Tamkarđit → le verbe **kred**

Tanarit n usehbiber → le verbe **hbiber**

Aselkin n uxeddin → le verbe **xdem**

Asuter → le verbe **suter**

Tufya → le verbe **ffey**

Berru → le verbe **beru**

Ukfel → le verbe **kfel**

Uzdey → le verbe **zdey**

Tlalit → le verbe **lal**

Takarḍa → le verbe **kred**

Usali → le verbe **ali**

Aqdac → le verbe **qdec**

Tɛasit → le verbe **ɛas**

Timilal → le verbe **melil**

Tagzemt → le verbe **gzem**

Unadi → le verbe **nadi**

Usmizwer → le verbe **zwir**

Ustaɛfu → le verbe **ɛfu**

Tusna → le verbe **issin**

Unekcum → le verbe **kcem**

2.3.3. Dérivation par redoublement de racine :

Useylel → seyl+ lal → L

Useḥbiber → ḥebber + ber = ḥbiber → B

Userfrrek → serf + rrek → R

Berru → ber + ru → R

Usedrer → sedr + er → R

Alellay → alel + lay → L

Usmigeg → mig + eg → G

2.4. La terminologie proposée par emprunt :

- Lgirra → emprunt de la langue française (la guerre)
- Uxeddim → emprunt de la langue arabe dialectal (خَدِّح)
- Leenaya → emprunt de la langue arabe dialectal (لِينَايَا)
- Ttawil → emprunt de la langue arabe dialectal (تَوَاوِيل)
- Ukfel → emprunt de la langue arabe (وَكْفَل)
- Tebyumitrit → emprunt de la langue française (biométrie)
- Imectah → emprunt de la langue arabe dialectal (إِمَعْتَاھ)
- Lmox → emprunt de la langue arabe (لَمْوُخ)
- Rumatizm → emprunt de la langue française (rumatisme)
- Sekker → emprunt de la langue française (sucre)
- Tēasit → emprunt de la langue arabe dialectal (تَاسِيت)
- Demana → emprunt de la langue arabe (دَمَانَا)
- Lkartā → emprunt de la langue française (carte)
- Uebdel → emprunt de la langue arabe (وَعْبَدَل)
- Şşeneā → emprunt de la langue arabe (شَّشِنِيَا)
- Lmarifa → emprunt de la langue arabe (لَمَارِيفَا)
- Leyrama → emprunt de la langue arabe (لَيَرَامَا)
- Lkis → emprunt de la langue arabe (لَكِيس)
- Teknulujit → emprunt de la langue française (technologie)
- Lehsab → emprunt de la langue arabe (لِھَسَاب)
- Lexdma → emprunt de la langue arabe dialectal (لَخْدِمَا)

Ustaefu → emprunt de la langue arabe (اُستَافُو)

Ubṭal → emprunt de la langue arabe (تَبَطَّ) Uɛarud

→ emprunt de la langue arabe (اُكَّوْرَض) Ucawer

→ emprunt de la langue arabe (تَاوَرَقَت) Tawerqet

→ emprunt de la langue arabe (وَسَلَج) (وسلج)

2.5. La terminologie proposée par calque :

C'est la traduction par un emprunt d'un syntagme étranger avec traduction littérale de ses éléments, c'est-à-dire une traduction littérale ou lexicale du terme.

Le calque constitue le deuxième procédé linguistique utilisé dans la traduction. C'est une forme spécifique d'emprunt linguistique, où l'on emprunte à la langue étrangère le groupe de mots et où l'on traduit littéralement les éléments qui le constituent, c'est-à-dire mot pour mot. Cette démarche conduit à l'apparition de structures et d'expressions nouvelles dans la langue cible. Selon J. P. Vinay et J. Darbelnet : « ...les éléments qui le composent on aboutit, soit à un calque d'expression qui respecte les structures syntaxiques de la LA en introduisant un mode expressif nouveau, soit à un calque de structure qui introduit dans la langue une construction nouvelle »¹.

Voici quelques exemples :

Tazeqqa n **uɛaruɖ** l n **lgirra**

Tanarit n **leɛnaya**

Tanarit n **ttawil** imuta

Tanafut n **tebyumitrit**

Tilyiwin n **ucawer** d unekcum n ḥellu

Tawerqet n tɛasit

Tagzemt amenzu **usteqnee**

¹ Vinay J. P. et Darbelnet J., 1958, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris., p. 47,

Tanarit n asenselkam d **ttawil**

Tanarit n **teknulujit** d tulya d uselyu

Tanarit n **leḥsab d lexdma** n leqdicat

Conclusion partielle :

La terminologie amazighe reste incomplète malgré les progrès récents. Il est essentiel de la développer pour maintenir la langue amazighe dans le monde moderne. Les néologismes seront nécessaires pour suivre l'évolution de la société, ainsi que les avancées scientifiques et technologiques. Pour combler les lacunes dans la terminologie administrative amazighe, on peut mener des recherches, créer de nouvelles unités, ou traduire des termes existants, en utilisant l'emprunt ou le calque.

Nous sommes conscients de la difficulté que posera l'acceptation de ce néologisme par les locuteurs, notamment dans une société où l'emprunt est pratiquement le seul outil de renouvellement linguistique existant jusqu'à présent. La néologie s'impose donc, et nous devons pour cela envisager des solutions immédiates et futures qui seront plus facilement réalisables par le travail multidisciplinaire.

Par conséquent, nous pouvons créer un lexique administratif à travers la traduction, que ce soit par emprunt ou en utilisant le calque, et aussi les dictionnaires avec traduction littérale.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre d'étude met en lumière l'importance cruciale de l'élaboration d'une terminologie administrative en tamazight, la langue amazighe. Notre projet s'inscrit dans le domaine de la néologie terminologique, visant à combler les lacunes terminologiques significatives, en particulier dans des domaines spécialisés tels que les sciences, la technologie et l'administration.

L'objectif principal de notre recherche était de développer un lexique berbère commun pour le secteur administratif, tout en posant les bases pour une éventuelle reconnaissance officielle de la langue amazighe. Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une approche méthodique, principalement basée sur la traduction depuis la langue arabe vers le tamazight. L'utilisation de cette méthode, qui consiste à traduire d'abord vers l'arabe, puis vers le berbère, a été guidée par la nécessité de créer une terminologie administrative accessible à l'ensemble de la population.

Nous avons pris en compte les défis inhérents à la création d'un lexique administratif berbère, en particulier dans un contexte où l'emprunt est largement prédominant en matière de renouvellement linguistique. Cependant, nous avons également exploré d'autres techniques telles que le calque lexical pour créer des équivalents en langue amazighe pour les termes étrangers. Cette approche nous a permis de proposer un ensemble de termes pour la berbération de ces lexèmes administratifs, ouvrant ainsi la voie à une éventuelle acceptation par les locuteurs de la langue amazighe.

Notre recherche a également souligné l'importance de l'aménagement linguistique du lexique de la langue amazighe, en particulier dans le domaine de la néologie terminologique. Cela est essentiel pour maintenir la vitalité de la langue tout en la préservant dans un monde en constante évolution. Les avancées scientifiques, technologiques et sociales exigent une terminologie adaptée, ce qui rend la néologie incontournable pour la langue amazighe.

Pour illustrer notre démarche, nous avons fourni des exemples de traduction de termes administratifs tout d'abord de la langue française vers l'arabe, ensuite vers le tamazight, montrant comment ces termes peuvent être créés en utilisant le calque ou l'emprunt. Par exemple : « *Bureau des infrastructures des technologies et de l'information et de la communication* » a été traduit en tamazight comme « *Tanarit n teknulujit d tulya d*

uselyu » en utilisant le calque, tandis que « *Bureau des statistiques et de l'exécution des projets du secteur* » a été traduit comme « *Tanarit n lehsab d lexdma n leqdicat* » en utilisant l'emprunt.

En conclusion, notre travail vise à contribuer à l'enrichissement du lexique amazigh dans le secteur administratif et à ouvrir la voie à une éventuelle reconnaissance officielle de la langue amazighe. L'élaboration de cette terminologie administrative est un pas essentiel pour préserver l'identité culturelle et promouvoir l'usage de la langue amazighe dans des domaines de plus en plus spécialisés, garantissant ainsi sa pertinence dans le monde moderne. Pour y parvenir, une approche multidisciplinaire et la coopération de spécialistes de divers domaines sont essentielles, afin de garantir la création de termes adaptés aux besoins spécifiques de la langue amazighe.

Bibliographie

Bibliographie :

Ouvrage :

- Abdelâali Talmenssour, 2021, « *Le calque lexical dans la terminologie amazighe : Typologie et morphogenèse Exemple du Vocabulaire grammatical* », Université Ibn Zohr Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Agadir, *Revue des Études Amazighes*
- Berkai (A.), 2007, *Lexique de linguistique Français-Anglais-Tamazight*, j'Harmattan., Paris
- Berkai (A), 2009, "Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ?", in *Asinag*, 3, 2009, IRCAM
- Boulanger J.c. : « *Quelques observations sur l'innovation lexicale spontanée et sur l'innovation lexicale planifiée* », in *banque des mots*, n°27, 1984
- CABRÉ. M.T. *Terminologie théorie méthode et applications*, ED, Les presses de l'université d'Ottawa, Paris.1998
- Corbeil J. C. : *Pédagogie de l'implantation de la terminologie. Aménagement de la terminologie : diffusion et implantation*, Québec, 1983
- Depecker Loïc : *Entre signe et concept : Elément de terminologie générale*, ed. Presse Sorbonne Nouvelle, paris, 2003
- Francoeur Aline, « *La fiche terminologique, entre théorie et pratique* », in *Langue et linguistique*, N° 35, 2015
- Hamers. J., In ML Moreau (Ed) *sociolinguistique, notion de base*, liège, Mardaga
- Hamers. J., et Blanc. C. *Bilinguisme et bilinguisme*. C. U : Psychologie et science humaines. Bruxelles : Mardaga, 1982
- Ludi. G., *Etre bilingue*, berne, Peter, leng, 3eme Edition, 2003
- Provust J. et Sablayrole J-F. : *Les néologismes*, PUF , Paris, 2003
- Sablayrolles J.F. : *Néologismes : une typologie des typologies*, Cahier de C.I.E.L., Problème de classement des unités lexicales, U. F.R., E.I.L.A., Paris 7
- Tardy Michel., *Néologie et fonction du langage*, in : *langage*, 8e année, n° 26, 1974, la néologie lexicale
- Vinay J. P. et Darbelnet J., 1958, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris

Thèses :

- Bouyoucef souhila, thèse de Doctorat, proposition d'une terminologie médicale amazighe, DLCA, UMMTO
- Sadik Abdelaziz, thèse de Master, Néologie scientifique amazighe: Corpus lexical de chimie, DLCA, Université ibn zohr, Agadir Maroc
- Saber Kahina & Toumert Sabrina, thèse de Master, ESSAI SUR LA TERMINOLOGIE ADMINISTRATIVE EN TAMAZIGHT : LES DOCUMENTS OFFICIELS, DLCA, UMMTO, 2015

Dictionnaire :

- Dubois. J., *Linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, 2007.
- Dubois. J, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994.
- Dubois J. ET al. : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, ed. Larousse. 2012
- Dubois J. ET al. : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, ed. Larousse. 2002
- Le dictionnaire le Robert, 2007
- Le grand dictionnaire de Larousse, 200
- Dictionnaire Français – tamaziyt 40.000 mots intitulé ccix –iw de Brahim Ben Taleb
- Glosbe (Dictionnaire français –kabyle)
- Dictionnaire français -tamaziyt (asegzawal.com)
- Google traduction Français –Arabe
- Un recueil : Amawal n tebdelt (LEXIQUE ADMINISTRATIF) Français – tamaziyt –arabe
- Haddadou. M.A. *Dictionnaire des racines berbères communes, suivi d'un index Français- Berbère des termes relevés*. ED, Haut commissariat de l'Amazighité, Alger (2006/2007).

- U'Madi.M.*Dictionnaire Français-Amazigh-Français, plus de 70.000 mots, [S.D.], [S.E.], [S.L]*
- Mammeri. M.Amawal n tmaziyt tatrart (Lexique du berbère moderne) Tamaziyt-Tafransist/ Tafransist-Tamaziyt. ED, l'association culturelle Tamaziyt, Bgayet (1990).

Les sites web :

- Jacqueline Bastuj (1974), https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1974_num_8_36_2270
- Berkai (2007), <https://www.torrossa.com/it/resources/an/5118983>

Annexes

Annexe 01

Agzul s tamaziyet :

Tazrawt-nney tegred tafat i wazal ameqqran n tedrimt useqdec n tesniremt tadeblant n tmaziyet, tutlayt tamaziyet. Asenfar-nney d win yeddán deg tayult n tesniremt tesnuddert i yerran Ifayda i yiyeblan n tesniremt tasnegzit, ladya deg tayulin id-yettunefken, am tusniwin, tatiknulujit, d tedbelt.

Iswi agejdan n unadi-nney yella d asnefrew n umawal amaziý ucrik, i temnađt tadeblant, akken ma llan, mi ara ad nesses lssas i tnekra n ueqal unşib n tutlayt tamaziyet.

Iwakken ad yaweđ yer yiswi-agi Newwi-d yiwet tarrayt tagrayant (methodique), s umata yettwabna yef tsuqilt seg tutlayt taerabt yer tamaziyet.

Aseqdec n tarrayt-agi, i d-yessuqlen si tazwara yer taerabt, sakkin yer tamaziyet, yettusmel d'asnulfu n tesniremt tadeblant tuffart deg wayen akk yerzan agdud.

Nerra deg lehşab acqirrew ur yellin d wid id-yesnulfan amawal adeblan amaziý, ladya deg ummađ ney aređtal, d ayen id-yettuyalen s wařas deg wayen yerzan allus n tesniselt.

Acu kan, nerra dayentitwilin nniden am wawas i wakken ad yesnulfu igdazalen s tutlayt tamaziýt i wawalen iberraniyen.

Tamyadast-a teđđa-ay ad nesses kra n tyawsiwin nniden i uzraf n yissalen agi ideblanen, mi ara ad llin s wannay abrid i deg ara qeblen wid yettmeslayan tutlayt tamaziyet.

Anadi-nney ibeggen-d dayen azal n usnummed asnilsan deg umawal n tutlayt tamaziyet, ladya deg tayeult n tesnulfawelt tasnimant, aya-agi d ayen ilaqen akken ad yeqqim yiwen d tudert n tutlayt s uřraz deg umađal i uleqqem yezgan.

Isullayen ussnanen, tasniremt tamalsant akked temmetti i d-cerden tasniremt yettwasegmen, ayen yerran tasnulfawalt ur tettwakcam ara di tutlayt tamaziyet.

I wakken ad nessefhem tikli-nney nefka-d I imedyaten n tsuqilt n wawalen ideblanen, deg tazwara, seg tutlayt tafransist yer taerabt sakkin yer taqbaylit, ad nesken amek awaaen agi zemren ad nulfun d wamek yettwarna s useqdec n uređtal d wawas

Amedya « Bureau des infrastructures des technologies et de l'informations et des communications » yettwasuqel yer tmaziyet « tanarit n teknulujit d tulya d uselyu » s useqdec n wawas « Bureau des statistiques et de l'exécution des projets du secteur » yettwasuqel « tanarit n lehsab d lxedma n leqdicat » s useqdec n uretṭal

Yer taggara amahil-nney i yef tetteka deg usnefli deg umawal amaziṭ deg temnaḍt tadeblant dya yellid abrid i ueqal unṣib i tutlayt tamaziṭet.

Asnulfu n tesniremt-agi d tadeblant n usurif meqqren i uḥraz n tmaziṭet tadelsant d useggem n tutlayt tamaziṭet deg tayulin, dayan ara idemnen tuyalin-is yer umaḍal atrar, iwakken ad yessawed yiwen yer yiwet n tyawsa tanurmant d ummirreg n yimazagen n waṭas in tayulin ad yili s tidet, akken ad neḍmen aslali n wawalen iwulmen n wayen ilaqen i tutlayt tamaziṭt.

Annexe 02 :

Le corpus en Français :

- Acte de naissance
- Acte de mariage
- Acte de décès
- Accueil des urgences adultes
- Accueil des urgences enfants
- Attestation de travail
- Autorisation d'absence de maladie
- Avis de mention de mariage et divorce
- Bureau secrétariat
- Bureau de directeur
- Bureau de la sécurité et de la documentation
- Bureau de commémoration des journées et des fêtes nationales
- Bureau finance
- Bureau de protection
- Bureau de secrétariat
- Bureau d'ordre
- Bureau de moyens généraux
- Bureau d'hygiène
- Bureau de sécurité
- Bureau gestion de personnel
- Bureau des archives et documentation
- Bureau des affaires juridique et contentieuse
- Bureau d'état civil
- Bureau transcription et gestion de courrier
- Bureau élection et service national
- Bureau de l'action social
- Bureau gestion du filet social
- Bureau des affaires culturelles et sportives
- Bureau statistique

- Bureau section de fonctionnement
- Bureau section d'équipement
- Bureau régisseur
- Bureau gestion de matériel
- Bureau régie
- Bureau entretiens, voiries, réseau AEP et assainissement
- Bureau planification (permis de possessions et réserves fonciers)
- Bureau travaux neufs et grosses réparation
- Bureau secrétariat service technique
- Bureau de secrétariat
- Bureau principale de gestion
- Bureau de la coordination et du suivi des activités de la poste
- Bureau des services postaux et des services financiers postaux
- Bureau de la sécurisation des infrastructures postales
- Bureau des infrastructures des technologies et de l'information et de la communication
- Bureau de la société de l'information
- Bureau des statistiques et de l'exécution des projets du secteur
- Bureau du personnel et des affaires juridiques
- Bureau de budget et des moyens généraux
- Bibliothèque
- Bloc opératoire
- Calendrier de congés annuels
- Certificat de rachat
- Calendrier des congés de l'exception
- Carte vitale ou attestation de sécurité sociale
- Carte de mutuelle
- Certificat de non mariage, non divorce
- Certificat de résidence
- Congé de maladie
- Demande de l'envie de sortir pour les vacances annuelle
- Demande de certificat ou autre document

- Demande de preuve de validité du certificat
- Demande de congé
- Demande de congé
- Demande de repos compensateur
- Délivrance en acte de naissance N°07
- Direction des études et de la construction
- Direction général de la conception
- Extrait de jugement collectif déclaratif de naissance
- Extrait d'acte de naissance N°12
- Fiche familiale
- Livret de famille
- Les comptes rendus de consultation, d'intervention, d'exploration et d'hospitalisation
- Les feuilles de surveillance
- Les gardes malades
- Le service de l'administration et des moyens
- Permis d'inhumer
- Permis de sortie
- Receveur de centre des impôts
- Réserve
- Salle d'exposition N°1 terminologie de la guerre de libération
- Salle de conférence
- Salle d'exposition N°2 de la wilaya historique 3
- Section bâtiment et travaux public
- Section fiscalité de service commercial
- Section fiscalité de secteur présentation de service
- Section fiscalité du service industriel
- Service administratif et moyens généraux
- Service des médias, de l'activation, distribution et des expositions
- Service de la gestion du personnel, budget et comptabilité
- Service de restauration et de préservation
- Service de collections, récupération, restauration et conservation
- Service de collections historique et documentaire

- Service de l'information et de l'animation
- Service administratif et moyens généraux
- Service de protection social
- Service de pension informatique
- Service patrimoine historique et culturel
- Service biométrie
- Service carte grise
- Service d'anesthésie
- Service cardiologie et médecine vasculaire
- Service de vaccination
- Service pédiatrique
- Service viscérale et urologique
- Service de médecine générale
- Service neurologie
- Service ophtalmologie
- Service pneumologie
- Service radiologie
- Service rhumatologie
- Service dentaire
- Service diabétologie
- Service fiscalité du secteur de profession libérale
- Service principale du contrôle de la recherche
- Service fichiers et recoupement
- Service de recherche de matière imposable
- Service des interventions (fonctionne en brigade)
- Service de contrôle
- Service principale de contentieux
- Service de réclamation
- Service de commission
- Service de notification et ordonnancement
- Service de la caisse
- Service de la comptabilité

- Services des poursuites
- Service d'accueil et d'information
- Service d'informatique et moyens

Table de matière

Table de matière :

Remercîment

Dédicace

Sommaire

<i>Introduction générale</i>	08
Problématique	09
Hypothèses	09
Le choix du thème et objectif d'étude	09
Présentation du corpus	10
Plan de travail	10

Chapitre I : → Données théoriques

1.	Définition de la langue de spécialité.....	12
2.	La terminologie.....	13
2.1.	Le terme	15
2.2.	Le terminologue.....	16
2.3.	Aperçu historique sur la terminologie	17
2.3.1.	Epoque ancienne	17
2.3.2.	Epoque moderne	17
2.4.	La terminologie de la pratique à la théorie	19
2.4.1.	La terminologie en tant que pratique	19
2.4.2.	La terminologie en tant que théorie	20
2.4.3.	Les utilisateurs de la terminologie	20
2.4.4.	La fiche terminologique.....	21
2.5.	La terminologie et la linguistique.....	21
2.6.	La terminographie.....	23
3.	La néologie	24
3.1.	Définition de la néologie	25
3.2.	La pertinence de la néologie	26
3.3.	Le néologisme.....	27
3.3.1.	Les conditions que les néologismes terminologiques doivent remplir.....	28
3.3.2.	Les types des néologismes.....	30
4.	L'emprunt	32
4.1.	Les critères d'acceptation de l'emprunt.....	33
4.1.1.	Les critères linguistiques	34
4.1.2.	Les critères sociolinguistiques	34
4.2.	Création lexicale vs. Emprunts, Un débat nécessaire.....	35
5.	Le calque.....	36
5.1.	Les types des calques dans la néologie linguistique.....	37
5.1.1.	Calque sémantique.....	37
5.1.2.	Calque morphologique.....	37
6.	La lexicologie	38

6.1. Définition.....	38
6.2. Les branches de la lexicologie.....	39
6.2.1. La sémantique lexicale	39
6.2.2. La morphologie lexicale	39
6.3. Le lexique	39
6.3.1. Définition.....	39
6.4. Le lexème	
6.4.1. Définition.....	40
6.5. Le vocabulaire	41
6.5.1. Définition.....	41
7. L'administration	41
7.1. Définition.....	41
8. Les collectivités locales	41
8.1. Définition.....	41

Chapitre II : → Terminologie administrative :

1. La terminologie administrative en tamazighet	44
2. Analyse de la terminologie	56
2.1. Les néologismes de la forme simple	56
2.2. Les néologismes de la forme composée	56
2.2.1. Par composition synaptique	56
2.2.2. Les néologismes qui ont plus de deux noms avec préposition	59
2.2.3. Par composition proprement dite.....	62
2.3. La terminologie de forme dérivée	62
2.3.1. Dérivation à base nominale	62
2.3.2. Dérivation à base verbale.....	62
2.3.3. Dérivation par redoublement de racine.....	63
2.4. La terminologie proposée par emprunt.....	64
2.5. La terminologie proposée par calque.....	65

Conclusion générale 68

Bibliographie 71

Annexes 75

Table des matières